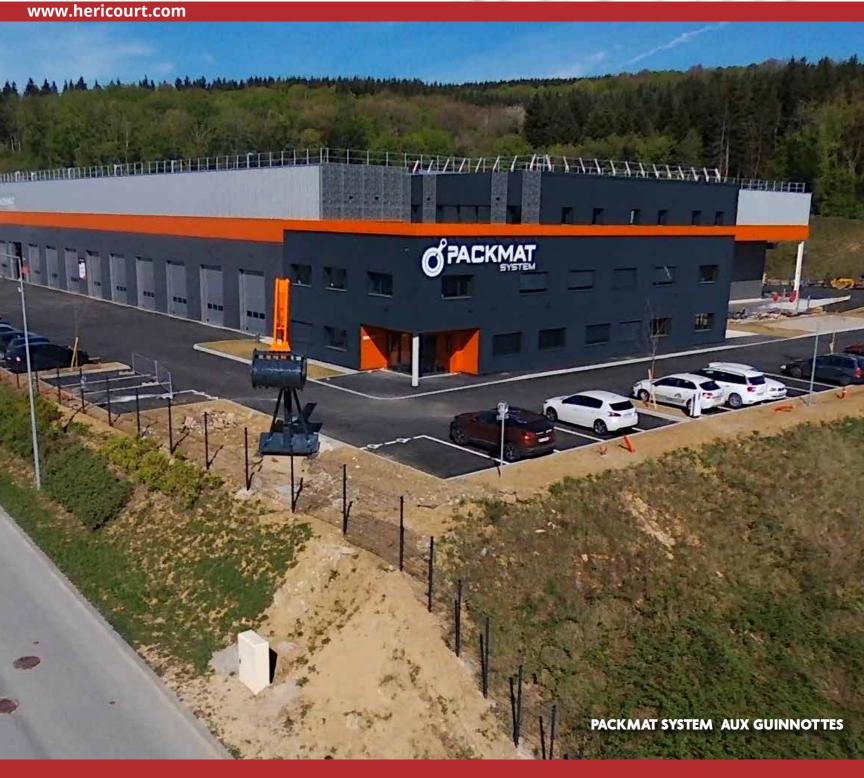
HERICOURT notre ville

JUIN • JUILLET • AOÛT 2022



Le Coeur Historique Revitalisé page 02

La Résidence Ages et vie ouvre ses portes pages 06

**Cédric Martinez** Nouveau **Chef d'Orchestre** page 16

### LE CŒUR HISTORIQUE REVITALISÉ

La réhabilitation des espaces de la Tour du Château et de l'Eglise est en cours d'achèvement. Ecrin des futures manifestations culturelles de la Cité, le centre historique désormais valorisé renforce l'éclat de la cité.



Conçu par le cabinet d'architecture « Sortons du Bois » cet ambitieux programme de rénovation valorise le patrimoine architectural des lieux. La restauration très soignée porte sur un espace de 4 065 m² comprenant les parvis de la Tour du Château, de l'église Saint-Christophe et de l'école Saint-Joseph. Les déplacements ont été hiérarchisés, le stationnement réorganisé et la sécurité améliorée avec des liaisons douces facilitées. Le parvis de l'école Saint-Joseph sera restructuré et un abri sera installé pour permettre l'attente des sorties de classe. Le parvis de la Tour du Château

a été réaménagé avec des matériaux nobles

### DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ POUR UNE RÉNOVATION SOIGNÉE.

Des pavés en porphyre accentuent le cachet pittoresque du lieu, en effet cette roche magmatique au grain très fin en renforce l'esthétique et ses couleurs créent des ambiances originales. Différentes surfaces ont été traitées avec des bétons désactivés, des espaces ont été végétalisés avec des plantes qui améliorent le cadre de vie tout en diminuant les ilots de chaleur. Les réseaux électriques

et téléphoniques ont été enfouis. L'éclairage et la signalétique qui ont été entièrement revus renforcent le caractère authentique des lieux.

La circulation sur le secteur sera modifiée de sorte à fluidifier les entrées et les sorties. Une zone de dépose minute sera créée pour sécuriser le cheminement piétonnier des élèves. Par ailleurs les canalisations des eaux usées de la rue des Arts et de la rue de l'Eglise ont été renouvelées, et l'une et l'autre ont été équipées d'un réseau de collecte des eaux pluviales

La première tranche de requalification du secteur de la Tour du Château s'achève. Cet espace apprécié et reconnu des habitants deviendra bientôt le lieu incontournable de la vie culturelle héricourtoise. La seconde tranche de travaux a été différée à 2024 – 2025 pour permettre d'apprécier et de définir plus précisément cet aménagement.

Le schéma cyclable de la Ville d'Héricourt vient d'être adopté par le Conseil Municipal.

Ce schéma traduit notre volonté de construire une ville apaisée, aménagée et belle.

Après le Faubourg de Belfort, le réaménagement complet de l'Avenue de Saint Valbert, les pistes cyclables de la rue du 11 Novembre ou en direction du collège, la phase 2 de ce plan global va se concrétiser.

Le démarrage de construction de la dorsale cyclable centrale du Centre ville en juillet 2022 reliera dans un premier temps le Faubourg de Montbéliard au parc urbain grâce à l'édification de la passerelle de la Lizaine (45 mètres).

Elle se prolongera par la suite jusqu'au Super U en empruntant en site propre la plaine de la Lizaine pour rejoindre la gare de Montbéliard.

Ce projet ambitieux nous fera découvrir le nouveau visage de notre cœur de ville.

Dès cette année, nous lancerons les études pour compléter le réaménagement du Faubourg de Belfort en direction du Centre ville (à partir du rond point du Leclerc jusqu'à l'entrée commerciale de la rue du Général de Gaulle.)

Ce réaménagement est dicté par le souci de développer les liaisons cyclables, mais également de limiter la vitesse automobile sur ce tronçon où les excès de vitesse sont trop nombreux.

C'est un projet de grande ampleur qui nécessitera une réalisation en deux tranches de travaux pour gêner le moins possible les riverains.

L'aménagement de la 2ème tranche de l'Avenue de Saint Valbert est en cours d'achèvement après plusieurs mois de travaux qui ont fortement perturbé les riverains.

Les travaux de requalification des espaces publics de la Tour du Château devraient être achevés d'ici le mois de septembre. Les Héricourtois peuvent être fiers de ce bel aménagement qui valorise notre patrimoine historique tout en préservant les tilleuls remarquables de la place des deux églises.

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, nous ne relâcherons pas nos efforts pour améliorer l'aménagement de la ville, la rendre plus attractive et confortable pour tous. Vous le savez, nous portons également tous nos efforts pour entretenir la voirie.

Toutefois, nous sommes contraints de différer à l'année prochaine le réaménagement de la rue des Cités Dolfus, car l'ensemble des réseaux doit être remplacé (eau et assainissement)

Au cours des prochaines semaines, nous allons renégocier la délégation de service public pour la gestion de l'eau.

Depuis dix ans, le prix de l'eau a diminué alors que les travaux de remplacement des réseaux ont été accentués ainsi que plusieurs réseaux d'assainissement (Saint Valbert, Faubourg de Belfort, Marcel Paul, rue Gaulier, rue de la 5<sup>ème</sup> DB etc...) La décision du Syndicat de Champagney de diminuer de

façon drastique notre approvisionnement en eau (300 m³



jour au lieu de 800 m³) en raison de la sécheresse a été surmontée. Depuis un an et demi, les travaux de raccordement à Montbéliard sont réalisés et sécurisent notre alimentation (350 000 euros de travaux).

Par ailleurs, nous poursuivons les travaux de recherche en eau sur le Pays d'Héricourt et une éventuelle remise en service de la station de pompage de Saint Valbert qui devrait permettre d'ici quelques années à la Ville d'Héricourt, d'être complètement autonome pour son alimentation.

Nous entrons dans une période estivale et comme chaque année, les Terrasses de l'Eté animeront notre ville et permettront aux Héricourtois des instants de détente et de convivialité. Pour la première fois cette année, la Ville accueillera deux spectacles populaires de variété française à la Cavalerie : un hommage à Michel Berger et France Gall le 11 juin, un tribute à l'œuvre de Jean-Jacques Goldman le 16 septembre prochain. Début juin, la Municipalité organise sept réunions publiques en direction des habitants pour évoquer vos sujets et vos questions du quotidien. Je vous invite à venir nombreux à ces réunions d'information et d'échange avec tous les Héricourtois. Bel été 2022.

Bien condialema

**Fernand BURKHALTER** Maire d'Héricourt Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

**Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER** 

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité: Frédéric LOCH

Crédits photos: Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER

Impression: Imprimerie Estimprim / Dépôt légal: JUIN 2022

### LA NOUVELLE AVENUE DE SAINT-VALBERT

Commencés le 15 mai 2019, les travaux d'aménagement de l'avenue de Saint-Valbert sont terminés. Sur 800 mètres linéaires de voirie, les espaces publics ont été embellis, le cheminement des piétons et la circulation des cyclistes ont été sécurisés.



Concertée avec les habitants à l'occasion de deux réunions publiques, la requalification de l'Avenue de Saint-Valbert a été confiée au cabinet Berest de Colmar. Les entreprises EUROVIA et STPI ont assuré l'essentiel de ces travaux.

Au préalable de cet aménagement, les réseaux d'eau et d'assainissement de l'avenue ont été renouvelés et un réseau de collecte des eaux pluviales a été créé. Une boite de branchement a été installée pour connecter chaque maison à chaque réseau avec obligation de raccordement dans un délai de deux ans.

### RALENTIR LA CIRCULATION ET EMBELLIR LES ESPACES PUBLICS.

La largeur de la chaussée, dont la bande roulante a été refaite, a été portée à 10,50 mètres de largeur, trottoirs et pistes cyclables compris. De part et d'autre de la chaussée, une piste cyclable de 1,25 m de largeur a été construite, avec une jonction à la piste cyclable de la voie du tram, côté droit de la chaussée en direction de Couthenans. Dans la même direction, un trottoir de 1,5 m de largeur adapté au PMR a été construit. De l'autre côté, un trottoir de largeur variable a été réalisé suivant les emprises disponibles.

Pour réduire la vitesse, des plateaux surélevés ont été implantés. Le parking de l'ancienne école, dont les arbres ont été conservés, à été entièrement refait. La Place de la Liberté traitée en résine pépite conserve tout son charme. Plusieurs îlots végétalisés répartis sur l'ensemble de l'avenue agrémentent la traversée. Enfin, le stationnement a été amélioré avec la création d'une dizaine de places de parking.

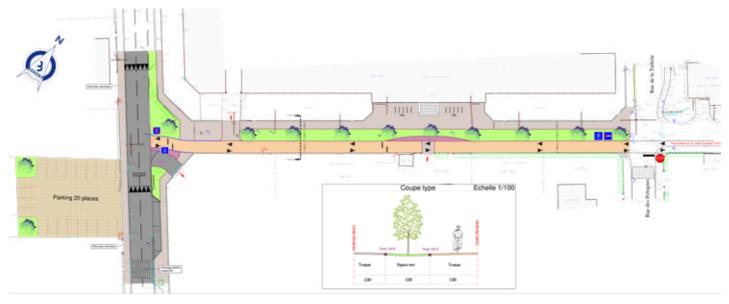
La requalification de l'avenue de Saint-Valbert a été réalisée en deux tranches distinctes. 1400 mètres linéaires ont été traités. Commencé au mois de mai 2019 les travaux ont été achevés au mois mai 2022.

La largeur de la chaussée est de 10,50 mètres, trottoirs et pistes cyclables compris. Le profil type est le suivant, de part et de d'autre de la voie réservée aux véhicules deux pistes cyclables de 1,25 m de largeur et deux trottoirs, l'un d'une largeur de 1,5 m l'autre de largeur variable suivant les emprises publiques.

Le coût total de la requalification de l'Avenue de Saint-Valbert s'est élevé à 1 891 784 €.

### RUE ELION: UNE VOIE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE

La première phase d'aménagement du schéma vélo de la Ville d'Héricourt a commencé avec l'aménagement du secteur jouxtant la rue Marcel et Juliette Elion et le Faubourg de Montbéliard.



Projet d'aménagement de la rue Elion

Avec une dorsale principale faubourg de Montbéliard, un franchissement de la Lizaine sur une passerelle à proximité du bassin d'apprentissage, la future piste cyclable permettra de rejoindre la gare depuis la rue Pasteur. A terme toutes les pistes cyclables de la Cité seront connectées à cette dorsale.

Les aménagements qui visent à sécuriser le faubourg de Montbéliard et dédier la rue Elion à la circulation douce ont été présentés aux habitants lors d'une réunion publique de concertation (11 mai 2022).

#### 300 000 €UROS DE TRAVAUX.

Faubourg de Montbéliard, un parking de 525 m² sera construit en lieu et place d'une maison et un plateau surélevé sera aménagé sur une trentaine de mètres. Rue Elion, 15 places de stationnement seront supprimées et une piste cyclable bidirectionnelle sera réalisée avec un trottoir distinct. Des

noues paysagères d'infiltration seront installées et des arbres seront plantés. A chaque extrémité de la rue une barrière fermera l'accès aux véhicules. Les pompiers disposeront des clés pour y accéder en cas d'urgence.

Les travaux se dérouleront durant les mois de juillet et août, des déviations seront mises en place dans le secteur.

Le coût de l'aménagement du faubourg de Montbéliard et de la rue Marcel et Juliette Elion est estimé à 300 000 €uros et se décline comme suit :

- parking, hors démolition de l'habitation et du muret : 85 000 €.
- plateau surélevé : 50 000 €.
- piste cyclable rue Marcel et Juliette Elion, hors enfouissement, réseaux et plantations:
   115 000 €.

### LA RÉSIDENCE AGES ET VIE A OUVERT SES PORTES

La résidence Ages et Vie située avenue Pierre Bérégovoy a ouvert ses portes. Cette habitation, à taille humaine est une alternative à la maison de retraite, elle accueille des personnes âgées dépendantes.



Initiée en partenariat avec la Commune d'Héricourt, cette résidence a été spécialement conçue en tenant compte des besoins spécifiques des personnes en perte d'autonomie. Cette nouvelle réalisation comporte deux unités qui comptent chacune huit chambres privatives de plain pied et un espace commun avec salon, séjour, cuisine ouverte. Les chambres d'une superficie de 30 m² sont équipées d'une salle d'eau adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR)

et d'une terrasse. Les résidents ont la possibilité d'aménager leur espace privatif comme bon leur semble, avec leurs meubles, leurs décorations et leurs objets préférés.

#### DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LES PERSONNES ÂGÉES.

En Résidence Ages et Vie, les personnes âgées peuvent continuer de vivre dans leur commune au plus proche de leur famille et de leurs amis et du personnel médical auquel elles

sont habituées. Des auxiliaires de vie habitent sur place et répondent à leurs besoins pour tous les gestes de la vie quotidienne : repas, toilette, courses. Les repas sont pris en commun et la cuisine est préparée sur place. Les rythmes naturels des résidents sont respectés, les levers et les couchers se font selon leurs habitudes. Les animaux de compagnie sont acceptés. Accessible à un large public, son coût est moins élevé que la plupart des autres solutions existantes. En effet le coût résiduel constaté est en moyenne inférieur à 1 600 € par mois (aides déduites Allocation Personne Agée et crédit d'impôt). Ce coût comprend le logement, les achats alimentaires et un accompagnement complet : aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, préparation et prises de repas, ménage, linge, animations et vie sociale...



La nouvelle résidence Ages et Vie de la rue Bérégovoy accueille depuis courant avril 14 personnes âgées en perte d'autonomie un lieu convivial et apaisant où elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé tenant compte de leurs habitudes de vie.

Renseignement: 3, rue Armand Barthet 25000 Besançon Tél. 0801 07 08 09 www.agesetvie.com contact@agesetvie.com

### UNE « VILLAGÉNÉRATION À HÉRICOURT »

Néolia, entreprise sociale pour l'habitat, a projeté à Héricourt, rue des Frères Grimm, la construction d'un ensemble de 20 maisons individuelles pour séniors en perte d'autonomie et pour personnes handicapées.



Ce projet, « Villagénération d'Héricourt » fait partie des 27 premiers lauréats d'un appel à projet national sur l'habitat inclusif organisé dans le cadre du dispositif « Petites Villes de demain ».

Le début des travaux de construction de cet ensemble immobilier est planifié dans quelques semaines, la durée est prévue entre 18 et 24 mois. Ce futur complexe immobilier sera implanté sur un terrain de 51 ares. Il comportera six maisons T3 de 65 m² et 14 maisons T2 de 55 m² qui se distribueront autour d'un espace paysagé.

Toutes ces futures maisons disposeront de l'ensemble des aménagements et commodités nécessaires au quotidien des personnes à mobilité réduite : pas de seuil, douche à l'italienne, volets roulants électriques, terrasse avec pergola, 1 jardin et 1 place de parking réservée.

#### UN CONCEPT D'HABITAT SÉCURISÉ ET CONVIVIAL POUR LES SENIORS.

Ce futur complexe immobilier « Villa Génération d'Héricourt » comptera une maison commune où les habitants pourront prendre des repas en commun ou participer à différentes activités

Une hôtesse sera présente chaque jour de la semaine pour faciliter la vie quotidienne des habitants : aide pour les courses, rendez-vous chez le médecin, relation avec les structures d'aides à domicile. Elle aura aussi pour mission de favoriser le lien social et la convivialité entre les occupants de la Villagénération. Les loyers seront de 350 € pour les T2 et 450 € pour les T3. Pour les personnes qui souhaiteront bénéficier des services de l'hôtesse, une redevance mensuelle de l'ordre de 90 €uros s'ajoute. Toutefois NEOLIA espère obtenir une subvention de l'Etat pour prendre en charge à la place des locataires cette redevance de 90 € pour l'aide à la vie partagée.

Néolia entreprise citoyenne a obtenu un permis de construire à Héricourt, rue des Frères Grimm, pour une Villagénération. Il s'agit d'un ensemble de 20 maisons adaptées aux besoins spécifiques des personnes âgées ou handicapées.

Ce projet a été lauréat d'un appel à projet national pour sa qualité urbaine. Une hôtesse sur place sera la référente pour les aspects de la vie quotidienne des résidents : services, soutien, animation.

### UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT POUR ENFANTS POLYHANDICAPÉS À HÉRICOURT

A la rentrée scolaire de septembre 2022, des enfants polyhandicapés de l'Institut médicoéducatif (IME) des Fougères seront scolarisés au groupe scolaire Borey dans une unité d'enseignement externalisé (UEE).



Après de nombreux échanges entre la Commune, l'ADAPEI et l'Inspection Académique il a été décidé d'implanter cette UEE dans les locaux du Groupe scolaire Borey. L'école Borey qui accueille depuis 2019 une classe d'élèves en provenance de l'IME des Fougères présente par ailleurs la meilleure solution en ce qui concerne l'accessibilité et l'aménagement des locaux.

Afin de concrétiser ce beau projet des travaux d'aménagement sont en cours de réalisation. Ils consistent en l'aménagement d'une surface de 115 m² qui a été pensé en fonction des besoins des élèves. Six à huit enfants polyhandicapés seront accueillis dans cette nouvelle salle.

Ces travaux dont la ville assure la maitrise d'ouvrage ont été évalués à 156 900 €. Ils sont financés par l'Agence

Régionale de Santé (ARS) à hauteur de 110 000 €, l'Etat pour 31 380 € et le Conseil Départemental pour 15 520 €.

#### DONNER DE LA CONFIANCE AUX ENFANTS ET STIMULER LEURS POTENTIALITÉS.

Jean-François CHANET, Recteur de l'Académie de Besançon, en visite à Héricourt à l'IME au mois de janvier 2022 a signifié son adhésion au projet : « L'école inclusive est l'un des grands enjeux de l'école de demain, à Héricourt on a déjà une longueur d'avance. Il est important de stimuler les potentialités de ces enfants en situation de handicap». Anne FESQUET directrice de l'ADAPEI Eveil 70 a souligné : « Ce projet favorise le vivre ensemble, cela va permettre aux enfants de vivre des moments partagés hors de l'IME. » Fernand BURKHALTER. le Maire d'Héricourt a tenu à dire : « C'est une satisfaction pour un élu local de conduire ce type de projet, le social est une priorité forte, l'inclusion de ces enfants également. »

Unique dans l'Académie de Besançon, l'unité d'enseignement externalisé, installée au Groupe scolaire Borey, à destination des enfants polyhandicapés, démontre la volonté de la Commune d'Héricourt en matière d'inclusion et de mixité au sein de l'école publique. Gageons que cette initiative servira d'exemple à l'échelle nationale.

VILLE D'HERICOURT CITOYENNETE

### **REUNIONS PUBLIQUES**

Le Maire, Fernand BURKHALTER, la 1ère Adjointe Martine PEQUIGNOT vous invitent à venir les rencontrer aux réunions publiques de quartier

DATES	HORAIRE	QUARTIER	LIEU DE REUNION
VENDREDI 03 JUIN 2022	18H00	BYANS	SALLE DE BYANS
SAMEDI 04 JUIN 2022	09H30	SAINT-VALBERT	ANCIENNE ECOLE ST VALBERT
VENDREDI 10 JUIN 2022	18H00	MARCONNET / BRETEGNIER	MAIRIE SALLE C. BOUCLET
SAMEDI 11 JUIN 2022	14H00	CHENEVIERES - CHEMIN VERT VIGNES - CHARINE	MAIRIE SALLE C. BOUCLET
MARDI 07 JUIN 2022	18H30	BUSSUREL	SALLE DU MOULIN
VENDREDI 17 JUIN 2022	18H00	QUARTIER MAUNOURY DOLFUSS - POLOGNE ACACIAS	MAISON DES ASSOCIA- TIONS (ECOLE DE MUSIQUE)
SAMEDI 18 JUIN 2022	09Н30	CENTRE VILLE - BROSSOLETTE CHAMP DE FOIRE RUE BÉRÉGOVOY LOTISSEMENT DES POETES JEAN JAURES - VINOT LA CRAIE	MAIRIE SALLE C. BOUCLET

Le Maire évoque au cours de ces réunions l'actualité de la Commune et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ainsi que les principaux projets de l'année en cours et des années à venir.

Par ailleurs la Municipalité est à votre écoute pour toutes vos questions en matière de voirie, d'entretien des espaces publics, d'éclairage public et aussi de toutes les questions qui intéressent la vie communale.



### **BUDGET COMMUNAL 2022**

#### LES QUATRE OBJECTIFS PRINCIPAUX DE CE BUDGET :

- · Gel de la fiscalité locale pour la 11ème année consécutive
- Un programme d'investissement ambitieux pour développer l'attractivité de la ville
- Des études et réalisations concrètes pour développer le plan Vélo et des espaces écologiques centraux
- Le budget multiplicateur d'investissements privés : 38 millions d'Euros d'investissements privés en 2022 sur la Ville d'HERICOURT.

#### CINQ PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR:

#### 1 - LA VALORISATION DU PATRIMOINE DU CENTRE HISTORIQUE

L'aménagement du parvis de la Tour du Château s'achèvera en 2022.

Réfection du mur extérieur de la Tour du Château, côté hôpital.

#### 2 - POURSUIVRE LA REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE

Le remodelage et la requalification esthétique et urbaine de la place du marché, des espaces du DIA et des espaces de l'ex-usine PACKMAT transférée courant mars aux GUINNOTTES 2. En avril 2022, nous lancerons un concours d'urbanisme pour remodeler la totalité de cet espace de 3 hectares qui comportera une réflexion d'ensemble sur les points suivants :

- · Requalification de la place du marché
- Implantation du siège de la CCPH et d'un grand Service Public Industriel et Commercial (40 emplois) sur les espaces du DIA (2023)
- Implantation d'une gare routière sur l'espace libéré par l'ex-usine PACKMAT.
- Construction d'un bâtiment pour les circuits courts dans le cadre d'un chantier d'insertion (2023-2024)
- Création à cet endroit de la portion de la dorsale cyclable du centre-ville.
- · Création d'un parc à vélo central

En 2022 et 2023, lancement de la requalification complète de l'entrée de ville depuis le centre LECLERC jusqu'à la salle WISSANG. Ce projet permettra de valoriser les commerces d'entrée de ville et s'inscrit dans le prolongement du chantier sur le Faubourg de Belfort (1 Million d'Euros).

#### 3 LE DEVELOPPEMENT CULTUREL, ELEMENT FONDAMENTAL DE L'ATTRACTIVITE URBAINE

Au cœur du projet intercommunal et communal, le dynamisme de l'école de musique, de la médiathèque nous conduit à compléter l'offre culturelle par l'adjonction de 3 équipements culturels majeurs à vocation métropolitaine et régionale :

- Le premier d'entre eux : le cinéma multiplexe (5 salles) porté par un promoteur privé avec la mise en place d'un projet culturel local pour le cinéma scolaire (recrutement d'un animateur pour l'éducation à l'image)
- Un centre de formation des arts du cirque à vocation régionale construit par la CCPH avec un conventionnement avec l'Odyssée du Cirque et la Région Franche-Comté.
- Le troisième lieu des musiques actuelles de l'aire urbaine construit par la CCPH pour compléter les deux autres scènes (MOLOCO à AUDINCOURT, LA POUDRIERE à BELFORT) : le CATERING CAFE constituera le 3ième pôle des musiques actuelles métropolitaines.

#### 4 - RIVES SUD DE LA PLAINE DE LA LIZAINE : UN ESPACE ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DE 26 HECTARES

Après avoir acquis en 2008 l'espace écologique du Clos du Breuil (30 ares), en 1998 la friche humide du Moulin à BUSSUREL (2 hectares), en 2018 la plaine humide de la Lizaine (8 hectares à côté du parc urbain), nous avons poursuivi les acquisitions foncières pour 4 hectares supplémentaires en 2021.

Nous engagerons dès 2022 des acquisitions foncières supplémentaires de 4 hectares environ.

Dès 2022, la ville achèvera la constitution de cet espace écologique et paysagère de près de 26 hectares qui borde la liaison cyclable parc urbain prolongé dès 2022 par un deuxième tronçon d'un kilomètre, direction du SUPER U et par la suite de BUSSUREL – MONTBELIARD.

#### 5 - ADOPTION DU PROJET DE LIAISONS CYCLABLES INTRA MUROS

Au printemps 2022, nous adopterons le projet de liaisons cyclables intra-muros d'HERICOURT.

En effet, après avoir réalisé en 2020 le 1er tronçon en site propre de Saint-Valbert, l'aménagement de la liaison cyclable du Faubourg de Belfort, nous avons complété le plan vélo en 2021 : la liaison cyclable rue du 11 Novembre et un premier tronçon rue Pierre et Marie Curie en direction du collège.

La dorsale structurante transversale à tout le centre ville sera commencée par la construction de la passerelle, 48 mètres sur la Lizaine qui a vocation également à relier la gare de MONTBELIARD.



#### 38 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS PRIVES SUR 2021 ET 2022 : L'ACTION PUBLIQUE EST UN MULTIPLICATEUR DES INVESTISSEMENTS PRIVES

Le dynamisme des collectivités locales (ville et CCPH) génère de nombreux investissements privés.

Sur les exercices 2021-2022, les investissements privés nouveaux s'élèveront à plus de 22.5 millions d'Euros sur le plan économique, commercial ou artisanal, 14 millions dans le domaine de l'habitat.

- Sur le secteur de l'ex-Norma : c'est le rachat de l'ex Norma par BASIC FITS avec un investissement de l'ordre de 1.5 million d'Euros.
- La vente de deux cellules de 600 m2 chacune avec l'implantation d'une entreprise de peintures et de la société AUTOMOTIVE (pièces détachées automobiles) pour 0.8 million d'Euros.
- L'implantation de la société REP MINUTE HERICOURT 789 m2 (pare brise, retouches peintures)
- La création d'un restaurant chinois (300 couverts) pour 0.8 million d'Euros.
- Sur le Faubourg de Belfort, l'extension du LIDL pour 4.5 millions d'Euros, l'implantation de KRYS

#### Sur le plan économique :

- Le déplacement de PACKMAT aux GUINNOTTES pour 5 millions d'Euros.
- · L'implantation de SC70 pour 5 millions d'Euros
- Le développement de DIDIER DISTRIBUTION pour 1.8 million d'Euros
- La localisation d'IN EXTENSO pour 0.5 million d'Euros

#### Sur le plan des services :

 La localisation de Services Publics Industriels et Commerciaux pour 2.5 millions d'Euros

A noter la création d'un espace santé sur la zone de l'ex Super U par la Mutualité Française : c'est un investissement important sur 1500 m². Un bel espace qui regroupera les activités de la Mutualité Française notamment optique, audition, le matériel médical ainsi que des dentistes avec l'accueil de deux professionnels supplémentaires. Cet espace santé devrait ouvrir à la fin de l'année.

## UNE POPULATION STABILISEE A 11 000 HABITANTS : DES INVESTISSEMENTS PRIVES POUR L'HABITAT A HAUTEUR DE 15.5 MILLIONS EN 2021-2022

Le recensement de la population réalisé au 1er janvier 2022 fait état d'une population de 10 918 habitants contre 10 881 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce chiffrage conforte HERICOURT dans son positionnement de Ville de + de 10 000 habitants.

Je peux vous annoncer une bonne nouvelle : l'année prochaine nous approcherons ou dépasserons le seuil des 11 000 habitants. Héricourt est une ville qui attire par sa situation géographique, son programme d'habitat diversifié et la qualité des services proposés. Les programmes immobiliers à venir, portés par des privés ou des bailleurs sociaux, s'inscrivent dans cette dynamique démographique. Grâce à la mise en œuvre du PLUI, nous poursuivrons des objectifs de développement raisonnables mais solides.

Pour assurer le niveau de la population, l'urbanisme depuis plus de 20 ans s'appuie sur deux moyens :

- Le développement de l'habitat en densifiant au maximum le réaménagement des friches industrielles
- Le développement de lotissements périphériques par étalement urbain. L'Etat demande à ce que l'étalement urbain soit limité, toutefois les jeunes couples souhaitent s'établir dans des pavillons à la campagne. Il y a une dichotomie entre ce que préconise l'Etat et le souhait des citoyens.

#### Sans ce développement, la Ville aurait perdu 2 500 habitants.

En 2022, nous continuerons avec les mêmes moyens :

- Création de lotissements périphériques en 2021 et 2022 à SAINT VALBERT; 52 logements privés soit un investissement global de plus de 10 millions d'Euros.
- Lancement de deux lotissements supplémentaires pour 40 parcelles
- Rénovation et l'isolation des 52 logements (Parc Gaulier) pour 2 millions d'Euros.
- A la Craie 1: démarrage des 6 pavillons locatifs HABITAT 70 pour 1 million d'Euros
- A la Craie 2 : démarrage des 20 pavillons séniors NEOLIA pour 2.5 millions d'Euros. A ce titre, NEOLIA a été primé au niveau national lors d'un appel à projet.

Enfin, en 2023, le lancement par la CCPH de l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine) pour rénover et améliorer les appartements locatifs du centre-ville.

#### **VIVE LES FLEURS!**

Saisons de la renaissance, le printemps et l'été habillent la nature des couleurs les plus vives et les plus diverses. Le temps pour les jardiniers de la ville, de fleurir les espaces communaux qui égayent notre quotidien.



Cette année la couleur jaune a été privilégiée car sa luminosité accentue agréablement les belles journées ensoleillées. Les bacs et les massifs sur l'ensemble du territoire communal ont été composés de bulbes, de tulipes, de pensées couleur camaïeux, blanche et jaune, de giroflées ravenelles aux tons orangés et jaunes, de primevères mais aussi de myosotis bleus et roses.

Les plates-bandes de la Place de l'Europe, jonchées de jonquilles et de narcisses ont été fort remarquées. A hauteur de la Médiathèque, les agencements harmonieux de feuillages plus ou moins clairs avec une touche fleurie bleue et jaune continuent de ravir les passants.

### 10 000 PLANTES REPIQUÉES POUR EMBELLIR NOS ESPACES.

Toujours fort apprécié des habitants, le parc de la Roseraie a fait l'objet de toute l'attention des jardiniers communaux. La décoration des abords du château, avec un paillage jaune orange et rose, produit un effet visuel qui renforce la beauté du lieu Vitrines de la Cité, les ronds-points des entrées

de ville ont été particulièrement soignés. Ils présentent aux habitants et aux visiteurs des décors harmonieux et colorés. En plus du fleurissement, les jardiniers ont travaillé à de nombreux aménagements durables : plantations d'arbustes, de graminées, et de rosiers. De nombreux sites ont été agrémentés de plantes vivaces, moins gourmandes en eau. En bref, ce sont plus de 10 000 plantes qui ont été repiquées cette année pour fleurir et embellir nos espaces.

Concours des maisons fleuries :
Bulletins à retirer à l'accueil en Mairie
46, rue du Général de Gaulle ou sur le site internet : www.hericourt.com

Les bulletins d'inscriptions doivent être rendus en Mairie avant le 20 juin 2022.

### LES SENIORS FÊTENT LE CINÉMA

Heureux de se retrouver à la Cavalerie, les seniors ont partagé, dans une ambiance festive, un repas spécialement organisé pour eux par le Centre Communal d'Action Sociale.



Cette manifestation, destinée aux habitants de la commune d'Héricourt âgés de plus de 65 ans, s'est déroulée le samedi 30 avril 2022 en présence de 470 convives.

#### LES COMÉDIES MUSICALES FRANÇAISES AU CINÉMA

Le traiteur « Gourmet Luron » a préparé le repas de cette journée festive dont le déroulé musical s'est inspiré des comédies musicales françaises avec l'orchestre « Calypso ».

La mobilisation des agents du CCAS, des services festivités, techniques et environnement a rendu possible l'organisation de ce repas. Un service de transport a été spécialement mis en place pour transporter les aînés à la Cavalerie, depuis Saint-Valbert, Tavey, Bussurel... Une trentaine de bénévoles et des élus du Conseil Municipal de la Ville d'Héricourt ont assuré l'accueil, la gestion du vestiaire, le placement des convives et le service.

Tous les participants ont reçu un cadeau de bienvenue, un bouquet de fleurs pour les dames et un pot de miel du rucher communal pour les hommes.

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, a souhaité la bienvenue aux convives et a remercié chaleureusement pour leur concours précieux, Maryse Girod, Adjointe aux affaires sociales, Sylvie Canti, conseillère déléguée aux personnes âgées, les bénévoles et les agents communaux.

Les doyennes et doyens de la journée ont été honorés : Gisèle Lemoine (23 mai 1928), Marie Baulay (19 janvier 1930), ; Robert Richert (22 septembre 1927), Michel Baulay (19 août 1930).

Un colis ou un chèque cadeau de 25 € a été distribué aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas participé au repas. Les élus ont assuré à tour de rôle la distribution qui était localisée au Centre Socioculturel Simone Signoret.

Une collation était offerte et chaque bénéficiaire a eu loisir d'échanger avec les élus.

### EMMA AUBERT, HYPNOTHÉR APEUTE À HÉRICOURT

Praticienne en Hypnothérapie, Emma Aubert a créé son cabinet à Saint-Valbert où elle reçoit et accompagne ses consultants pour les aider à renforcer leur confiance et leur estime de soi.

L'hypnothérapie permet de traiter diverses problématiques, d'origines différentes tout en respectant les



**Emma AUBERT** 

propres limites du consultant : troubles du sommeil, gestion des émotions et des anxiétés, arrêt du tabac et de la cigarette électronique, surmonter un deuil, une séparation, se séparer d'une phobie, ou d'une peur ...

#### ARRÊTER DE FUMER EN DEUX SÉANCES

Thérapie dite « brève », l'Hypnothérapie apporte des changements durables dans la manière d'être, de ressentir les choses et de se comporter. Emma Aubert applique ses techniques pour résoudre de nombreuses problématiques liées à la psyché humaine.

Emma propose son savoir faire et pratique pour vous aider à arrêter de fumer en deux séances de l'entretien personnalisé aux derniers conseils. Elle accompagne les futures mamans afin de leur permettre de vivre leur grossesse sereinement en leur fournissant des outils adaptés pour faciliter le moment de l'accouchement.

Renseignement : 68 Avenue de Saint-Valbert 70400 Héricourt Tél. 06 11 15 45 03

### LES ATELIERS PROPOSÉS PAR LE CCAS

#### Marche Nordique:

Reprise le mardi 25/05 départ Stade du Mougnot de 10h30 à 12h00. L'atelier est animé par les services des Sports de la Ville. Il est à destination des seniors de 55 ans et plus.

#### Atelier informatique:

2 sessions de 10 séances seront proposées pour l'atelier informatique à l'ADCH (septembre et janvier) avec une participation financière de 40€.

#### Code et conduite :

Les mardis 14/06 et 21/06 de 8h à 12h pour une session de conduite et de 14h à 15h30 pour une session de code.

#### Aquagym:

3 sessions d'initiation à l'aquagym de 11 séances au nouveau bassin d'apprentissage d'Héricourt. 15 personnes maximum par session.

#### Atelier mémoire :

Les lundis après-midi au Centre Socioculturel Simone Signoret.



Nous vous invitons à vous inscrire en prenant contact avec le C.C.A.S. à partir de fin Août 2022.

Centre Communal d'Action Sociale 45 rue du Général de Gaulle - 70400 HERICOURT -Tél. 03.84.36.67.70

Horaires : Le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

### LE FORT CÉLÈBRE LE PAIN!

Manifestation soutenue par la Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes, la douzième fête du pain s'est déroulée le dimanche 15 mai 2022. Une fête populaire ouverte à tous les publics.



La vente de pain produit dans les fours UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL Lespinasse de 1877 a rencontré comme de coutume un franc succès. Plus de 1000 miches de 600 grammes ont été vendues au cours de cette journée. C'est avec gourmandise que les nombreux visiteurs ont goûté aux spécialités qui étaient proposées par les boulangers et les pâtissiers des environs.

### DE VALEUR.

Grâce à la participation des Moulins de Gheerbrant, du village de Chatebier, petits et grands ont pu découvrir et comprendre les processus de fabrication de la farine. De nombreuses animations ont apporté joie et bonne humeur : musique, démonstration de cirque, peintres sculpteurs, marqueteurs, tours de cartes...

Un service de restauration était proposé où il était possible de déguster au choix, sandwichs, frites, hot dog, brioches, tartes sucrées, cakes ainsi que les succulentes crêpes du Fort. Un circuit déambulatoire soigneusement balisé a permis de voir ou de revoir le cœur du Fort. Un joyau de l'architecture militaire rénové et valorisé par les bénévoles de l'association des amis du fort du Montvaudois, présidé par Alain ROESS.

#### INFORMATION SUR LES VISITES DU FORT

Ouverture du fort au public d'avril à octobre.

Durée de la visite : 2 heures environ

Tarif: 3 euros par adulte

Prévoir des chaussures de marche, un lainage et une lampe de poche. Pour les visites individuelles (départ près du pont-levis) : de préférence s'annoncer avant la visite.

- Chaque mercredi à 14h00 pendant les vacances scolaires
- Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 14h00 hors vacances scolaires Pour les groupes une demande via le formulaire de contact ou par SMS au 06-18-27-42-74
- Possibilité de prêt d'une salle avec tables et chaises pour le casse-croûte
- Possibilité d'une visite guidée des batteries extérieures (durée 2 heures)

## CÉDRIC MARTINEZ, NOUVEAU CHEF D'ORCHESTRE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Cédric Martinez a été intronisé chef d'Orchestre de l'Harmonie Municipale de la Ville d'Héricourt lors du traditionnel concert d'Hiver qui s'est déroulé le 18 décembre 2021. Il succède à Dominique Defaux qui a officié à cette responsabilité durant 18 années.



Privés de concert durant deux années, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt ont retrouvé leur public à la Cavalerie à l'occasion du traditionnel concert d'Hiver.

Hommage à Jean-Pierre Michel et à André Guyot.

Ce rendez-vous musical très prisé a été l'occasion de rendre un denier hommage posthume à la mémoire de Jean-Pierre Michel qui fut président de l'Orchestre, et à la mémoire d'André Guyot, ancien musicien pilier de l'Harmonie Municipale.

Le programme musical comportait en Burkhalter, Maire d'Héricourt et première partie une pièce d'opéra, des Président de l'Orchestre d'Harmonie. extraits de comédies musicales et la Cédric Martinez, héricourtois pure

chanson de Jean-Baptiste Clément « Le temps des cerises » que notre ancien maire affectionnait. En seconde partie plusieurs pièces ont été proposées au public, notamment quelques œuvres de Gershwin dont « les Offenbachiades », et « la Mélodie du bonheur ».

#### CÉDRIC MARTINEZ NOUVEAU CHEF D'ORCHESTRE.

Le passage de baguette entre Dominique Defaux et Cédric Martinez s'est déroulé à l'entr'acte de ce concert en présence de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de l'Orchestre d'Harmonie. Cédric Martinez, héricourtois pure souche est professeur de trombone à l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Héricourt depuis 1999. Formé à l'Harmonie Peugeot, il a poursuivi ses études musicales dans différents conservatoires régionaux. Il se trouve désormais à la tête d'un ensemble de 65 musiciens de très haut niveau, tous issus de l'Ecole Intercommunale. Très attaché à cet orchestre Cédric Martinez entend poursuivre la belle aventure de l'Harmonie Municipale qui jouit d'une très grande notoriété. Cédric Martinez fera son entrée officielle le 14 mai 2022 à la Cavalerie à l'occasion du Concert de Printemps.

Cédric Martinez est depuis le 18 décembre 2021 le nouveau chef de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt.

Professeur de trombone à l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Héricourt, il succède à Dominique Defaux.

### **COURIR ET CONQUÉRIR LE FORT DU MONT-VAUDOIS**

200 coureurs se sont élancés sur les pentes du Mont-Vaudois. Une course de 11 kilomètres dans la nature avec 300 mètres de dénivelé. Un défi mental et physique relevé par tous les participants.



Cette belle épreuve organisée par le Héricourt Athlétique Club (HAC) avec le soutien de la Commune d'Héricourt, a nécessité plus de six mois de travail et de préparation. Les membres du club ont travaillé d'arrache-pied pour son succès. Le tracé de ce parcours exigeant pour les coureurs s'est essentiellement localisé en forêt sur les pentes du Mont-Vaudois. Combiné de chemins et de sentiers balisés ainsi que de quelques passages hors piste il a offert à tous les concurrents les moyens de performer pour les uns et se dépasser pour les autres.

#### DES EFFORTS DANS UN BEAU DÉCOR.

La traversée du Fort du Mont-Vaudois a laissé aux participants une forte impression. Les coureurs ont parcouru l'intérieur de l'édifice, les fossés à ciel ouvert, les tunnels et les souterrains sur une longueur d'un peu plus de 1,5 kilomètre. Le passage au point culminant du Fort à une altitude de 525 mètres a constitué le clou de cette manifestation tant pour les participants que pour les spectateurs.

Yoann Altmeyer, favori de l'épreuve a remporté brillamment cette édition 2022. Vanessa Estève, 38<sup>ème</sup> du classement général est la première féminine.

Didier Bruchon, président du HAC, a profité du moment de la remise des prix pour féliciter les coureurs qui ont démontré vaillance et détermination et a remercié les bénévoles du club et les Amis du fort du Mont-Vaudois pour la qualité de l'organisation de cette manifestation sportive. Il a aussi souligné l'implication des services de la Commune d'Héricourt qui ont su répondre à toutes les attentes.

### HAC – HÉRICOURT ATHLÉTISME COMPÉTITION TÉL 06 24 65 54 98

Courriel: hericourt.ai@free.fr

Les entraînements ont lieu le lundi, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h et pour les plus jeunes : l'école d'athlétisme (à partir de 8 ans) le vendredi de 18h à 19h.

#### **NAISSANCES**

LAINE ARNOUX Mylan, le 03/10/2021 VUILLEMIN Jules, le 04/10/2021 BAUSCH Léna, le 10/10/2021 BOUZEBOUDIA Nayla, le 12/10/2021 CHEVIET Lucie, le 01/11/2021 KAUFFMANN Lilian, le 05/11/2021 POCHARD EUVRARD Ethan, le 11/11/2021 DAHMANI Hidaya, le 13/11/2021 CUENOT Ashelia, le 15/11/2021 DOUCHET Isaïah, le 15/11/2021 MALKI Areen, le 15/11/2021 ABDELAZIZ Naïla, le 18/11/2021 JOLY Luna, le 22/11/2021 DIRAND Victor, le 27/11/2021 **CEPELE Luca, le 01/12/2021** CEPELE Matteo, le 01/12/2021 ABGRALL Noé, le 03/12/2021 STRITT Gabin, le 07/12/2021 SALVI Giuliana, le 08/12/2021 FADLI Leïa, le 10/12/2021 DAUCHEZ César, le 16/12/2021 LAROCHE Mélicia, le 8/12/2021 DIXON Elyott, le 22/12/2021 BADET BIEDA Célène, le 23/12/2021 PROUILLE Emma, le 26/12/2021 MELINE Andrea, le 09/01/2022 UCAR Mihra, le 6/01/2022 OZKOSE Aylin, le 18/01/2022 RKILA Seymen, le 23/01/2022 BOULANOIRE Leïla, le 24/01/2022 KHELIFI Timéo, le 28/01/2022 AMIRI Souhayla, le 07/02/2022 PRUNOT AUBEL Eliyan, le 08/02/2022 RUCKSTUHL Eline, le 15/02/2022 HOSATTE Mulia, le 21/02/2022 FORTUIT Noa. le 21/02/2022 MATHIE COSSIN Kenzo. le 25/02/2022 ZERKOUM Dina, le 02/03/2022 CENDRIER William, le 03/03/2022 AMGHAR Jasmine, le 04/03/2022 GRONDIN Mya, le 08/03/2022 CHRISTOPHE Gabriel, le 09/03/2022 LAHJAR Ïnaya, le 15/03/2022 PELLATON Noé, le 25/03/2022 MAILLARD COELHO Ethan, le 25/03/2022 BOUTIKAR Meruem, le 31/03/2022 DELOYE Maxime le 03/04/2022 MOURET Romy, le 15/04/2022 CHIQUET Sacha. le 15/04/2022

#### **MARIAGES**

MENGOUCHI Houssine et FETTOUH Najla le 27/11/2021 SOUPRAYEN Gwenaël, et COUREAU Marion, le 11/12/2021 PETIT Yoann et BUGNON Christelle, le 11/12/2021 LOCHERT Mickaël et DANIEL Stéphanie, le 18/12/2021 GHAZI Mustapha et MICHEL Rachel, le 18/12/2021 GRUX Fabrice, Frédéric et BARDOT Corinne, le 15/01/2022 TASYUREK Davut et DIVERT Fanny le 12/02/2022 LAASSILI Imad et BELLAABOUSS Hanâa le 26/02/2022 HALM Joseph et QUIRONI Yolande, le 08/04/2022 PREVOT Sébastien et PENT Séverine, le 23/04/2022

#### **DECES**

BOUHEDDA Dikra, le 14/10/2021 à l'âge de 53 ans TASYYÜREK Mehmet le 20/10/2021 à l'âge de 83 ans DELECLUSE Ghislain le 24/10/2021 à l'âge de 62 ans CHATELARD Noelle le 25/10/2021 à l'âge de 87 ans LEBOURG Raymonde le 11/11/2021 à l'âge de 93 ans BRIAND Brigitte le 13/11/2021 à l'âge de 58 ans PRUNOT Ginette le 23/11/2021 à l'âge de 72 ans DUMORTIER Paul le 03/12/2021 à l'âge de 96 ans CUNEY André le 03/12/2021 à l'âge de % ans CLAUDEPIERRE Sandra le 03/12/2021 à l'âge de 50 ans MUNNIER Jacqueline le 09/12/2021 à l'âge de 100 ans MOUILLET Yvette le 13/12/2021 à l'âge de 73 ans SANSE Edith le 15/12/2021 à l'âge de 79 ans CLERC Marie-claude le 15/12/2021 à l'âge de 69 ans LOPES Manuel le 18/12/2021 à l'âge de 90 ans CORDONNIER Lucie le 18/12/2021 à l'âge de 100 ans BEUGLET Cyrille le 20/12/2021 à l'âge de 43 ans JACOB Marie Reine le 23/12/2021 à l'âge de 66 ans GUENOT Véronique le 29/12/2021 à l'âge de 50 ans REGNAULT Gaëtan le 03/01/2022 à l'âge de 70 ans GAVOILLE Claudine le 03/01/2022 à l'âge de 77 ans RICHARD Claudine le 03/01/2022 à l'âge de 87ans GODARD Jean le 06/01/2022 à l'âge de 71 ans JACQUOT Renée le 08/01/2022 à l'âge de 90 ans MONIZ Valérie le 17/01/2022 à l'âge de 49 ans AZZIMANI Kheïra le 18/01/2022 à l'âge de 68 ans BOILLOT André le 21/01/2022 à l'âge de 78 ans NORADIAN Vartanouch le 21/01/2022 à l'âge de 87 ans MELKI Denis le 21/01/2022 à l'âge de 89 ans ROBIN Dany le 25/01/2022 à l'âge de 69 ans EL FITHI Benaissa le 04/02/2022 à l'âge de 73 ans PERANA Joseph le 08/02/2022 à l'âge de 59 ans WINTREBERT Hélène le 10/02/2022 à l'âge de 89 ans HOUILLON Annette, le 12/02/2022 à l'âge de 91 ans ROBERT Henri, le 15/02/2022 à l'âge de 89 ans THIERY Marcelle le 18/02/2022 à l'âge de 90 ans ROUECHE Maurice le 23/02/2022 à l'âge de 81 ans BRYNDAC Vaclav le 24/02/2022 à l'âge de 80 ans COLLIN Joëlle le 08/03/2022 à l'âge de 68 ans DUSOIR Jean le 14/03/2022 à l'âge de 86 ans DUCRET Marie-Claire le 14/03/2022 à l'âge de 58 ans PLAYOULT Jacqueline le 17/03/2022 à l'âge de 92 ans DORIDANT Hubert le 29/03/2022 à l'âge de 84 ans LEVEQUE Marcel le 29/03/2022 à l'âge de 89 ans AUDEBERT Christian le 29/03/2022 à l'âge de 66 ans KHERBANE HADIA le 29/03/2022 à l'âge de 69 ans LECRIVAIN Yvette le 29/03/2022 à l'âge de 72 ans VUILLEMOT René le 29/03/2022 à l'âge de 86 ans ANTOINE Nicole le 29/03/2022 à l'âge de 68 ans MESARIC Ljuba le 29/03/2022 à l'âge de 90 ans JEANGERARD Claude le 31/03/2022 à l'âge de 81 ans LOMBARD Chantal le 31/03/2022 à l'âge de 69 ans PHILIPPE Joël le 01/04/2022 à l'âge de 63 ans TOURDOT Marie-France le 07/04/2022 à l'âge de 68 ans TETART Daniel le 07/04/2022 à l'âge de 80 ans REBERT Raymonde le 07/04/2022 à l'âge de 89 ans GUYON Laura le 11/04/2022 à l'âge de 18 ans DANNER Marceline le 15/04/2022 à l'âge de 92 ans REBERT Gabrielle le 21/04/2022 à l'âge de 99 ans

#### **EXPRESSION POLITIQUE VILLE D'HÉRICOURT**

#### ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS «HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

Le budget communal 2022 que nous avons voté est riche de programmes d'investissement propices au développement de notre ville : valorisation du patrimoine, requalification du cœur historique, pistes cyclables intra-muros... Tous ces projets seront réalisés sans augmentation des impôts locaux qui sont gelés depuis 11 ans. C'est notre fierté.

Le développement économique de notre territoire est une priorité absolue. L'emploi, la qualité et la densité de nos services publics en dépendent fortement. L'implantation aux Guinnottes, des entreprises PACKMAT et SC70, soutenue par l'opposition Front de Gauche, nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Pour vivre, notre territoire a besoin d'activités économiques variées, d'entreprises prospères et dynamiques créatrices d'emplois. Les demandes des entreprises pour s'installer chez nous sont importantes. Pour accueillir ces entreprises pourvoyeuses d'emplois, nous devons être capables de leur proposer les emprises foncières nécessaires à leur implantation et à leur développement futur.

Les emprises foncières que nous proposons à ces entreprises sont maitrisées et ne constituent pas une menace pour notre environnement. L'ensemble de nos projets sont portés avec le plus grand respect des équilibres écologiques. Nous voulons participer activement à la relocalisation de nos industries car cela est bénéfique à notre environnement et à notre économie. Nous y travaillons.

La friche commerciale de l'ex-Norma est à présent complètement occupée avec plusieurs nouvelles enseignes : Basic-Fits, Classico, Gymnasium, MS Décoration, Franche-Comté Automotive et le restaurant chinois qui devrait ouvrir prochainemment. Les principaux chantiers engagés, avenue de Saint-Valbert, Parvis de la Tour du Château sont achevés ou en cours de finition. Ces travaux d'ampleur sont une réussite car ils améliorent le cadre de vie des habitants et renforcent l'image de la Cité

Le programme de pistes cyclables est passé à la vitesse supérieure, il démontre la résolution de la majorité municipale en faveur de la transition écologique.

Avec la Résidence Ages et Vie et le projet Villagénération (Néolia) nous signifions tout l'intérêt que nous portons aux seniors et à leur bien-être. Alternative aux maisons de retraites traditionnelles ces structures modernes à taille humaine donnent à nos Anciens un habitat sécurisé, convivial et respectueux de leurs rythmes de vie.

## EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DANIELLE BOURGON (ADHÉRENTE EELV DEPUIS 20 ANS) «HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

L'ordre du jour de la commission environnement (espaces verts, fleurissement, biodiversité, plan vélos) s'est tenu le mardi 17MAI ... le sujet principal qui figurait à l'ordre du jour était : la Présentation du Schéma Directeur des pistes cyclables de la ville d'Héricourt. Phase 1.

Une Dorsale Structurante :

La 1ere phase de ce chantier est programmée à l'été 2022 avec la passerelle de la Lizaine.

Plusieurs projets urbains : les aménagements d'entrée de ville ou de la place du marché permettront d'intégrer rapidement des pistes cyclables en site propre, autres aménagements sécurisés, plusieurs autres pistes cyclables seront intégrées sur des projets à court terme. Un Axe Structurant intégralement en site propre traversera la ville et raccordera les Cités Dolfuss au lycée Aragon et à la gare d'Héricourt. (1km2)

Pour les Plaines de la Lizaine (1km) le prolongement en site propre du Parc Urbain dans les plaines de la Lizaine pour raccorder le Super U, Bussurel et la gare de Montbéliard.

Collège vers le centre-ville : desserte du collège depuis la piste venant de Luze ou de Brevilliers et un raccordement au centre-ville avec des aménagements sécurisés (1km6)

Concernant l'Entrée de ville : le prolongement en site propre de l'aménagement du Faubourg de Belfort jusqu'au centre-ville qui est en zone 30.

Secteurs Médiathèque, Ecole de musique, le raccordement sur des aménagements sécurisés entre le centre-ville ; la médiathèque, la dorsale de musique (0,9 km). les explications données ont été appréciées tout comme le projet PHASE 1.

La sécurité a beaucoup été abordé après la présentation ... surtout aux abords des rond points il faut rendre visible le vélo, (signalétique) et admettre que la voiture n'est plus le moyen de transport unique, déjà pour l'Environnement (limiter les émissions de CO2 dans l'atmosphère, le cout des carburants, qui devient un budget très important pour certains). Le déplacement en vélo est un mode de transport de plus en plus privilégié.

Une phase 2 vous sera présentée également, et nous tiendrons compte de vos avis pour une meilleure coordination du projet.

EELV : liste municipale < UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE et ECOLOGIQUE > Danielle Bourgon, Maryline Douard

#### OPPOSITION DE GAUCHE HERICOURT EN COMMUN

On s'en souvient... le 31 mai 2019, une partie d'Héricourt s'est trouvé enveloppée d'un épais nuage noir, accompagné d'une odeur âpre et piquante. Un important incendie, visible depuis l'A36, venait de se déclarer sur le site de l'entreprise Derichebourg.

Encore un, encore un nuage «toxíque» au-dessus de nos têtes, mais celui-là est beaucoup plus important que les autres. Ce jour-là, les habitants du quartier sont inquiets, les flammes sont bien apparentes, l'incendie est réellement violent. Les pompiers lutteront toute la nuit et l'incendie ne sera maitrisé que le lendemain matin.

Cet incendie, et non l'incident mineur comme l'a qualifié M.Le maire, a entrainé de lourdes consequences sur la vie des riverains. Ceux-ci ont subi des odeurs, des retombées de cendres pour certaines ressemblant à des petits morceaux de plastique et cela les a obligé à vivre fenêtres fermées pendant plusieurs semaines.

Juste après l'incendie, les habitants du quartier

organisés en collectif, ont demandé à la Préfecture de la Haute-Saône que des analyses soient effectuées afin de mesurer le niveau de pollution. Et c'est seulement lors d'une réunion publique organisée en février 2020 sur le site de l'entreprise que le collectif a appris l'existence du rapport contenant les résultats des analyses, rapport que le collectif n'a jamais reçu. De plus, les membres du collectif ont eu la surprise de constater que le périmètre choisi pour réaliser les analyses ne prenait pas en compte le lotissement proche.

Ensuite durant le 1er confinement, l'entreprise a effectué de gros travaux pour modifier son mode d'exploitation. Les bruits engendrés par ces travaux ont été tels qu'ils ont suscité de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux. Pour autant, ce nouvel équipement, s'il facilite l'exploitation des déchets, ne diminue pas les nuisances sonores.

Aujourd'hui, les riverains témoignent que dès 7h ( horaire autorisé), les nuisances sonores sont encore d'actualité tout comme les odeurs, plus ou moins importantes selon le vent, les pluies... L'inquiétude des habitants est toujours présente, surtout avec l'arrivée des beaux jours et avec eux les plaisirs de la vie en extérieur.

Chacun sait que l'exposition répétée à des nuisances peut entrainer la dégradation de notre qualité de vie. Des mesures régulières de la qualité de l'air et des niveaux de bruit permettraient d'informer et de rassurer les habitants. Bien évidemment, les résultats de ces contrôles devraient être facilement accessibles. De même, une programmation de rencontres entre l'entreprise et le collectif améliorerait le vivre ensemble.

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI , Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

#### OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

L'opposition de Droite n'a pas répondu à notre demande de texte pour exprimer sa position dans ce numéro.

### CHRISTIANE SCHMERBER, HÉROÏNE DE LA RÉSISTANCE

Christiane Schmerber née en 1921 a célébré en famille son centième anniversaire le 12 décembre 2021. Engagée à l'âge de 19 ans, elle est une héroïne de la Résistance durant l'occupation allemande.



Une bande dessinée, « J'y ai laissé toute ma jeunesse », retrace sa vie durant cette période. Réalisée par Michel Di Gallo, cette BD a été présentée au Musée Minal à l'occasion d'une rétrospective organisée en l'honneur de Christiane Schmerber. Secrétaire de Mairie à Montaigut dans le Puy de Dôme, Christiane Schmerber, rejoint la résistance en 1942. Elle profite de sa situation professionnelle pour délivrer de faux papiers d'identité aux maquisards du secteur, avec

l'aide du Maire du village de l'époque, Monsieur André Michel. Dénoncée le 17 mars 1944, par le notaire de ses parents, Christiane Schmerber est arrêtée et torturée par la Gestapo à Chamalières.

#### UN EXEMPLE POUR TOUS.

Malgré la souffrance elle ne parle pas et ne donne aucun nom, son mental l'emporte sur la violence. Quelque temps après son arrestation elle est déportée dans un camp de concentration pour femmes à Ravensbrück en Allemagne au nord de Berlin. Immergée dans l'enfer hitlérien, elle subit la faim, les coups et la violence psychologique.

Dans cet univers de douleur, Christiane Schmerber fait la connaissance de la sœur de Simone Veil et de Geneviève de Gaulle. Elle est libérée en avril 1945 par la Croix Rouge suédoise. Inoculée du typhus, gravement malade, elle regagne la France après un long périple avec notamment un séjour d'un mois en Suède. Grâce à sa force de caractère

et à son grand courage, Christiane Schmerber a retrouvé le cours d'une vie normale. Tout au long de son existence elle a témoigné et parlé aux jeunes de sa douloureuse expérience. Aujourd'hui Christiane Schmerber porte sur notre époque un regard incisif et conserve sa force de caractère et son optimisme.

Christiane Schmerber, résistante au grand courage a fêté ses 100 ans le 12 décembre 2021. Impliquée dans la résistance dès l'âge de 19 ans elle a été arrêtée et déportée à Ravensbrück.

Ses faits de résistance lui ont valu de nombreuses décorations : Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palme, médailles de la Résistance, du combattant volontaire, de la déportation et de l'internement pour faits de résistance.

#### L'ARCHE DES MIAOUS

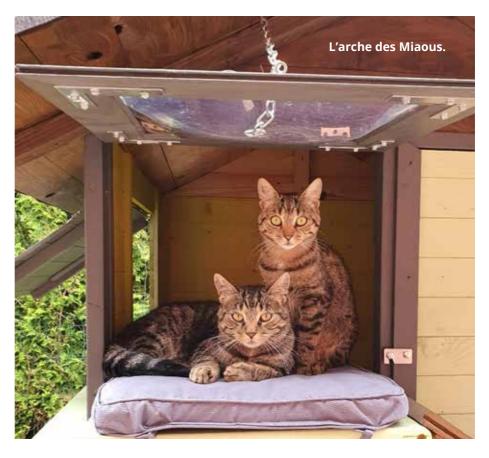
La Ville d'Héricourt a signé une convention avec l'association « l'Arche des Miaous » pour protéger les chats errants et gérer de manière raisonnée leur occupation de l'espace public sur le territoire communal.

L'article L.211-27 du code rural stipule que « le Maire peut par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaires ou sans gardiens, vivant en groupes dans des lieux publics de la Commune, afin de procéder à leur stérilisation et leur identification préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux.»

Dans ce cadre, la Commune a décidé de confier par convention cette mission à l'association héricourtoise « l'Arche des Miaous ». L'association assurera la capture, l'identification, la vaccination et la stérilisation des chats errants pour le compte de la Ville.

#### PROTÉGER LES CHATS ERRANTS ET MIEUX CONTRÔLER LEUR POPULATION.

« l'Arche des Miaous » interviendra sur signalement des usagers, de la Mairie ou de sa propre initiative, afin de prendre en charge les chats errants sur le territoire communal. L'association déterminera si le ou les chats ainsi signalés sont effectivement des animaux abandonnés. Un animal capturé sera gardé 8 jours ouvrés au delà duquel, s'il n'est pas réclamé, il sera considéré comme abandonné.



Réclamé durant la période de garde, le propriétaire paiera les frais d'identification si l'animal n'est pas pucé ou tatoué. Au-delà des 8 jours, après avis du vétérinaire l'association pourra garder l'animal au refuge, le placer dans une famille ou si nécessité le faire euthanasier. Pour les chats à l'adoption, les frais d'identification et de vaccination seront à la charge de l'association ou éventuellement de la famille d'accueil.

Les frais de vétérinaire seront pris en charge par la Commune pour un montant annuel maximal de 5 000 € révisable par délibération du Conseil Municipal. Aussi de par cette convention, une subvention de fonctionnement sera versée annuellement à l'association sur présentation d'un bilan qualitatif et comptable de l'aide. 500 € ont été versés pour l'année 2022.

L'Arche des Miaous - 2, rue Marcel Paul 70400 HERICOURT Tel. 06 88 11 85 55 - ines-jo@hotmail.com https://www.facebook.com/Larche-des-miaous

### SOPHIE SALINAS BONNAMI, NOUVELLE DIRECTRICE DU SERVICE BÂTIMENT

Sophie Salinas Bonnami a été recrutée le 30 mars 2022 pour diriger le service bâtiment et éclairage public de la Commune d'Héricourt. Elle succède à Christian Laval qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Sophie est âgée de 47 ans, elle est originaire du village de la Côte, une commune située à proximité de Lure. Technicienne en bâtiment elle est spécialisée dans les travaux de gros œuvre. Sophie arrive du secteur privé, elle a notamment travaillé quinze années à Montbéliard chez Groupement d'Entreprise Bâtiments et Travaux Publics et deux années chez C2I, un cabinet d'ingénierie.

Sophie Salinas Bonnami est chargée de la gestion et du suivi des travaux qui concernent la centaine de bâtiments qui appartiennent la Commune d'Héricourt. Aussi elle manage au quotidien les agents communaux affectés à son service : peintres, menuisiers et électricien.

## ALBAN POURCELOT, NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Alban Pourcelot a été recruté le 1er juillet 2021 pour diriger le service environnement de la Commune d'Héricourt. Il arrive de la Commune de Belfort où il a passé la moitié de sa carrière au service fleurissement.



Alban Pourcelot est originaire de Champagney. Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur « Espaces Verts, paysagiste » obtenu au Lycée agricole de Rennes. Alban débute sa carrière dans la Fonction Publique à Belfort en 1994 en tant qu'agent d'entretien. Au fil des années, il gravit les échelons et assume la responsabilité d'une équipe de 20 personnes. Il saisit l'opportunité de la vacance du poste de responsable du service environnement de la commune d'Héricourt pour présenter sa candidature. Recruté, il entend faire profiter Héricourt de sa grande expérience professionnelle et de ses connaissances. Pour notre ville il souhaite mettre en exergue la biodiversité coordonnée avec une gestion différenciée. Il entend développer dans les massifs des plantes vivaces moins gourmandes en eau avec un fleurissement chatoyant et harmonieux.

Sportif émérite il pratique le triathlon (natation, vélo et course à pied) et s'entraine avec le club militaire de Bourogne.

#### LIDL DOUBLE SA SURFACE DE VENTE

Présente à Héricourt depuis 2012, l'enseigne LIDL a décidé de développer son activité avec la construction d'une extension sur son site actuel. Ce projet permettra de doubler sa surface commerciale.

Le futur projet d'aménagement porte sur une aire totale de 6 908 m². Cette emprise comprend les terrains actuels du magasin, une parcelle échangée avec la commune d'Héricourt et une parcelle achetée à l'entreprise APA qui va déménager dans des locaux loués par la Ville situés à la Zone d'Activités du Mont-Vaudois.

### UN PROJET QUI S'INTÈGRE DANS SON ENVIRONNEMENT.

L'extension qui portera la surface commerciale du magasin de 737 m² à 1 400 m² sera construite en lieu et place de l'actuel parking, en avant des anciens locaux dont la structure porteuse sera conservée. Le futur bâtiment construit avec des matériaux nobles et de qualité présentera un habillage qui sera conforme aux nouveaux codes visuels de l'enseigne. Avec la création d'une toiture photovoltaïque de 952 m², l'aménagement d'une cuve de récupération des eaux pluviales, la pose d'un éclairage LED et des installations frigorifiques performantes, l'enseigne LIDL inscrit son projet héricourtois dans une démarche de développement durable.



Le nouveau LIDL (Image numérique)

#### UN PROJET POUR AMÉLIORER LE CONFORT DES USAGERS.

Le confort des usagers sera largement pris en compte dans ce projet. A l'intérieur les allées seront beaucoup plus larges et les baies vitrées apporteront davantage de lumière naturelle. Le futur magasin comportera un parking de 105 places de stationnement dont 99 perméables car équipées de pavés drainants. Six places seront

dédiées à l'alimentation des véhicules électriques dont une sera réservée aux Personnes à Mobilité Réduites (PMR). Par anticipation du développement de ce mode de transport, 16 places seront pré-équipées pour recevoir une borne électrique. Deux parcs à vélo seront à disposition des usagers pour un total de 18 emplacements dont un sera équipé d'une borne pour recharger les vélos électriques.

Depuis 2012, l'enseigne LIDL a opéré un tournant avec le programme « Pôle Position » fondé sur l'objectif de monter en gamme.

L'extension et la modernisation de son magasin à Héricourt manifestent cet objectif et renforcent la capacité et l'attractivité de notre ville qui progresse. L'insertion environnemantale de ce magasin sera remarquable.

### LES ORIGINALES

« Les Originales » est un magasin spécialisé dans la vente de vêtements pour femmes et enfants mais aussi d'accessoires. Commerçantes passionnées par leur métier Jennifer Hassoun et Manon Detté auront plaisir à vous accueillir dans leur nouvelle boutique de prêt-à-porter.



Cette nouvelle enseigne est ouverte à la clientèle depuis le mardi 12 avril 2022. Située dans les anciens locaux du magasin d'ameublement Freund, la boutique offre aux chalands une surface de vente de 80 m². Le choix

des vêtements est important, tant en style qu'en taille car chaque semaine de nouveaux arrivages viennent compléter les collections.

Le magasin propose des vêtements de la taille 34 à la taille 60, des

pantalons, des jeans, des pulls, des vestes, des blousons... Vous trouverez aussi de nombreux accessoires, sacs, foulards, bijoux, portefeuilles... Pour les enfants, de 0 à 14 ans, le magasin propose des articles à la mode avec beaucoup de variété. Les articles sont de qualité et sont au goût du jour. Les prix sont raisonnables et attractifs. Très à l'écoute Jennifer et Manon sauront vous conseiller, n'hésitez pas à pousser la porte.

Contact et renseignement : Les Originales – 9, rue du Général de Gaulle - 70400 Héricourt – Tél. 03 39 02 20 44

lesoriginaleshericourt@gmail.com Mardi au Vendredi: 09H00 à 12H00

14H00 -19H00

Samedi : 09H00 -12H00 et 14H00

-18H00

### SERVICE LIVRAISON REPAS À DOMICILE



Ce service permet de profiter de repas complets, équilibrés et adaptés à des régimes spécifiques. Quel que soit votre âge vous pouvez en bénéficier si vous habitez les communes suivantes : Héricourt, Aibre, Brevilliers, Chagey, Champey, Coisevaux, Couthenans, Echenans sous Mont-Vaudois, Le Vernoy, Luze, Mandrevillars, Trémoins, Verlans, Vyans le Val. Les repas sont livrés du lundi au samedi (le dimanche étant livré le samedi) entre 9h00 et 12h00. Le prix de vente du repas est déterminé selon un barème tenant compte des ressources déclarées de l'année N-1.

Si vous souhaitez accéder à ce service, prenez contact avec le **Centre Communal d'Action Sociale** :

45 rue du Général de Gaulle - 70400 HERICOURT -Tél. 03.84.36.67.70

Horaires d'ouverture : lundi de 14h00 à 17h00 - mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

### « FRANCHE-COMTÉ AUTOMOTIVE », LE MAGASIN DE PIÈCES AUTO NEUVES

L'enseigne « Franche-Comté Automotive » est spécialisée dans la vente de pièces automobiles neuves, elle répond aux besoins des professionnels et des particuliers. Elle est installée dans la Zone d'Activité Commerciale Salamon.

« Franche-Comté Automotive » est une franchise qui a vu le jour à Audincourt en 2010. Aujourd'hui la marque compte des magasins ateliers dans toute la France.

Omar Graradji, qui a été formé à Mulhouse dans un magasin de l'enseigne, gère l'établissement nouvellement implanté à Héricourt. Le nouveau magasin dispose d'une surface de 600 m².

Dans ce magasin, il n'y a quasiment pas de stock, hormis quelques consommables : cartouches d'huile, bidons d'huile, bidons de liquide de refroidissement, liquide pour essuie-glace...

La spécificité du magasin réside dans sa capacité à obtenir, dans les délais les plus brefs, les pièces dont les clients ont rapidement besoin. DES PIÈCES OBTENUES DANS LES

DÉLAIS LES PLUS COURTS.

Le client vient au magasin avec les références de son véhicule (carte grise) et Omar Graradji recherche la pièce désirée en ligne sur une base de données et passe commande.

Les délais sont très courts, pour la majorité des commandes passées avant 10h30, le client obtient la pièce souhaitée le même jour à 16h00.



Omar Graradji travaille à flux tendu, quel que puisse être la marque ou le modèle. Les pièces sont conformes à 100 % aux cahiers des charges des grands constructeurs, la seule différence c'est le prix qui est beaucoup moins élevé.

Depuis le mois de mars de cette année un atelier de mécanique (vidanges, montages de pièces...) a été installé à l'arrière du bâtiment. Le mécanicien, formé à la maison mère à Audincourt, est titulaire d'un diplôme d'électromécanicien. Les deux agents héricourtois sont par ailleurs



« FRANCHE-COMTÉ AUTOMOTIVE » 4, rue Zac en Salamon – 70400 Héricourt Tél. : 06 75 82 55 28

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

### MS DÉCORATION, ENTREPRISE DE PEINTURE ET PLÂTRERIE

L'entreprise MS Décoration fondée en 1982 s'est récemment installée dans la Zone d'Activité Commerciale Salamon. Elle est spécialisée dans les travaux de plâtrerie, de peinture intérieure et extérieure, d'étanchéité et de revêtement de sols.



Dirigée par Samir Mazeghrane, elle intervient tant pour les nouvelles constructions que pour les rénovations aux alentours d'Héricourt. L'entreprise accompagne et informe les clients dans la réalisation de leurs projets. L'effectif de l'entreprise est constitué d'artisans peintres expérimentés qui apportent de nombreux conseils personnalisés et qui exécutent un travail soigné.

MS Décoration accomplit des travaux d'isolation et de cloisons et garantit une isolation thermique et phonique performante. Certifiée Qualibat RGE, l'entreprise fait bénéficier à ses clients d'un crédit d'impôt pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

#### UNE ENTREPRISE CERTIFIÉE QUALIBAT RGE.

Les étancheurs assurent le traitement des murs avec l'application de l'aéroblue qui est un revêtement d'intérieur. Ce produit permet de respecter la nouvelle réglementation appelée RT 2012. Cette réglementation a été instaurée afin de réduire les consommations d'énergie en améliorant l'isolation des logements.

Selon les envies et les budgets,
MS Décoration propose des
peintures à effet et enduits
décoratifs permettant d'obtenir
des rendus très esthétiques
: effet taloché, effet béton,
peinture métallisée, paillettes.
Aussi, MS Décoration intervient
pour embellir les sols grâce à
la pose de sols souples tels
que linoléum, parquet flottant
et bois massif ou bien de sols
textiles tels que la moquette.

Le revêtement de sol requiert beaucoup d'exigence, c'est pourquoi l'entreprise sélectionne ses fournisseurs avec soin pour garantir résistance, confort, esthétisme et facilité d'entretien.

MS Décoration 4 Bis ZAC En Salamon 70400 Héricourt

Tél: 03 84 46 48 26 Mobile: 0622403146

L'entreprise est joignable du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. L'atelier est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

### UNE SALLE DE SPORT BASIC FIT À HÉRICOURT

Basic-Fit, géant hollandais du fitness, a ouvert une salle de sport à Héricourt dans la zone d'Activité Commerciale Salamon à l'intérieur des locaux qui étaient autrefois occupés par l'enseigne Norma.



Basic-Fit est une société hollandaise spécialisée dans le fitness, ensemble d'activités physiques qui permettent aux pratiquants d'améliorer leur condition physique et leur hygiène de vie dans un souci de bien être. Fondée en 2004, l'entreprise est présente dans différents pays européens, en France elle compte 447 salles.

#### UNE SALLE ÉQUIPÉE DE MACHINES DERNIER CRI.

Les salles de fitness de Basic Fit sont équipées et agencées pour l'essentiel de manière strictement identique. Toutes disposent de machines (ergomètre, haltères...) pour permettre à ses utilisateurs de faire du sport. A Héricourt, la salle Basic Fit est équipée des machines les plus récentes, de marque TechnoGym et Matrix. Ces machines meublent les différents espaces d'entrainement. Les utilisateurs ont ainsi à disposition tout le matériel dont ils ont besoin pour s'entrainer et parfaire leur santé. L'hygiène est très importante et les installations sont régulièrement nettoyées. Chaque adhérent peut effectuer son propre entrainement ou moyennant un supplément suivre un cours dans la salle dédiée à cet effet.

Deux formules d'abonnement.

Basic Fit propose deux formules d'abonnements, qui peuvent être complétées par de nombreuses options, comme par exemple « Cours collectifs Live » ou « Yanga Sports Water ».

L'abonnement type coûte actuellement 19,99 € par mois et donne accès à toutes les salles Basic Fit d'Europe. La salle Basic Fit d'Héricourt est équipée de sept zones d'entrainement, de douches gratuites, de vestiaires et de casiers.

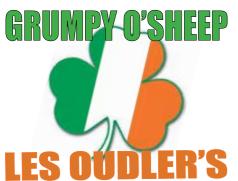
En matière de créations d'emplois, un club Basic-Fit compte en moyenne 4 salariés

#### **BASIC FIT HERICOURT - 2 Rue Salamon**

#### **Horaires:**

Du lundi au vendredi : de 6h00 à 22h30 Samedi et dimanche : de 9h00 à 19h00 https://www.basic-fit.com/fr





**Traditionnal Irish Celtic** 

### **SAMEDI 18 JUIN 2022**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h



### **SAMEDI 09 JUIL**

Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

animation



**Fête Nationale** 

## **Mercredi 13 Juillet 2022**

### FEU D'ARTIFICE

Stade de la Lizaine à 22h30

**DISTRIBUTION DE LAMPIONS** Place de la Mairie à partir de 21h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX Place de la Mairie au Stade de la Lizaine Départ 22h00



Rock 50's & 60's

### **SAMEDI 25 JUIN 2022**

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h



Rock Français

### **SAMEDI 23 JUILLET 2**1

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

**Associations** 

**Vie Associative** 



**Samedi 03 Septembre 2022** ■ 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 ■ LA CAVALERIE



**Pop Rock Français** 

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h



Irish Celtic Fun

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h



**Patrimoine** 

### **Les Journées**

du Patrimoine



Temple - Tour du Château - Eglise Musée Minal - Fort du Mont Vaudois

**& 18 Septembre 2022** 

**ECONOMIE** 

### **IN'EXTENSO S'INSTALLE AUX GUINNOTTES**

L'agence d'expertise comptable de Lure du groupe national In'Extenso a décidé de développer son activité et a choisi pour ce faire de s'installer aux Guinnottes II sur la dernière parcelle disponible.



L'agence luronne qui compte actuellement plus de 355 clients, fait actuellement construire au Guinnottes II un bâtiment de deux étages pour développer ses activités dans le Pays d'Héricourt et répondre aux attentes de ses clients du Nord Franch-Comté. Une plateforme a été créée pour accueillir le futur bâtiment et ses aménagements extérieurs. Une aire de stationnement sera implantée au sud de la parcelle, côté RN 19, dont l'accès se fera depuis la rue du Chêne Sec en lien avec l'entrée principale du futur bâtiment. Le parking visiteur

comprendra une place pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Le bâtiment aura un volume simple, de plan rectangulaire de 14 mètres de côté et de 8,05 mètres de hauteur. Le projet sera réalisé en charpente métallique, et un jeu sur les couleurs et les textures du bardage, animera les façades. La toiture sera recouverte d'une étanchéité en PVC gris.

### UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE AUX GUINNOTTES II.

A l'arrière du bâtiment, les pièces situées à l'angle nord-est du bâtiment bénéficieront d'ouvertures donnant sur l'extérieur, une terrasse au rez-de-chaussée et un balcon à l'étage. La parcelle sera clôturée par un grillage simple torsion de deux mètres de haut et de couleur verte. Les espaces libres seront traités en espaces verts. Dans le souci de répondre au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal cinq arbres seront plantés, trois en lien avec l'aire de stationnement et deux autres pour agrémenter l'aire de détente (terrasse du rez-de-chaussée) située en limite de propriété.

Acteur majeur de l'expertise-comptable et de l'accompagnement des petites et moyennes entreprises en Haute-Saône In Extenso s'installe aux Guinnottes II. L'agence proposera un Point Création Espace d'accueil et d'accompagnement pour les créateurs et repreneurs d'entreprise.

### PACKMAT SYSTEM RAYONNE AUX GUINNOTTES

Basée avenue Jean Jaurès, l'entreprise Packmat System a déménagé au début de l'année 2022 dans la zone d'activités des Guinnottes II où elle a fait construire de nouveaux locaux modernes et adaptés à ses besoins de croissance.



L'entreprise développe, fabrique et commercialise des bennes à ordures ménagères à chargement latéral ainsi qu'une gamme étendue d'équipements destinés au traitement des déchets. Ces produits permettent d'améliorer les conditions de travail lors de la collecte des déchets et contribuent à la diminution de la pollution lors de leur traitement. Depuis deux années l'entreprise connait une augmentation de ses ventes et a dû embaucher davantage de personnel pour répondre à la demande. L'entreprise comptait 50 salariés avant son déménagement. Le nouveau bâtiment offre à l'ensemble du personnel de meilleures

conditions de travail. Sa construction a été rendue possible grâce aux bons résultats obtenus par l'entreprise ces dernières années mais aussi grâce aux perspectives de développement à venir avec de nouveaux produits destinés à la collecte des biodéchets.

#### CINQ MILLIONS D'EUROS INVESTIS POUR SE DÉVELOPPER.

Le nouveau bâtiment qui comprend plusieurs espaces a été construit durant l'année 2021 par l'entreprise TED de Sochaux sur une parcelle de 15 000 m². 4 320 m² sont dédiés aux ateliers qui sont agencés de manière à optimiser les flux de production, 864 m² ont été réservés sur trois niveaux

à l'accueil des bureaux des différents services, techniques, administratifs et sociaux. Enfin, l'espace peinture avec des zones préparation et séchage bien distinctes permettra d'améliorer les performances de l'entreprise mais aussi de développer des produits innovants et de qualité.

A terme, le nombre de salariés sur le nouveau site industriel de Packmat System aux Guinnottes sera compris entre 80 et 90 salariés, incluant tous les services, bureau d'études, achats, production, service commercial, service après-vente et direction.

Ce projet à 5 millions d'euros d'investissement, initié par David Euvrard gérant de l'entreprise PACKMAT System et par son personnel a reçu le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département de la Haute-Saône.

## STOCK CASSE 70 INVESTIT 6 MILLIONS D'EUROS AUX GUINNOTTES III

La construction de la nouvelle usine spécialisée dans la valorisation et le recyclage des véhicules en fin de vie a commencé. Les travaux de génie civil ont débuté au mois de mars, la mise en service est espérée fin 2022.



La nouvelle usine de recyclage permettra de valoriser à 97,5 % les pièces qui composent un véhicule contre 95 % actuellement. L'organisation optimisée des processus de démontage, avec l'installation d'une chaine de démontage équipée d'un convoyeur adapté aux besoins de l'activité facilitera la tâche et le bien-être des opérateurs.

Thierry Marie, propriétaire de l'entreprise qu'il a créée en 1985, envisage l'embauche de vingt salariés à l'ouverture du nouveau site, et espère à terme une trentaine d'emplois.

#### 97,5 % DES PIÈCES DÉMONTÉES SERONT VALORISÉES.

Implantée sur une plateforme de 30 000 m², la nouvelle usine d'une superficie de 4 000 m² sera composée de deux bâtiments mitoyens. Le principal, à l'Est de la plateforme (70m X 40m) regroupera l'essentiel des activités industrielles ainsi que les bureaux et le magasin. A l'Ouest, un second bâtiment (25m X 25m) sera destiné au stockage des pièces à l'export. Constitués d'une structure métallique, les deux bâtiments seront revêtus de bardage métallique avec trois teintes

assorties. Les parties en angle sur le bâtiment principal seront traitées en bardage bois, elles permettront au public de distinguer les bureaux et le magasin. Toutes les surfaces destinées à supporter les véhicules non dépollués seront étanchées et les eaux pluviales seront collectées et traitées dans un décanteur particulaire capable d'intercepter tous les fluides. La nouvelle usine sera exemplaire sur le plan environnemental. Les locaux historiques de Brevilliers ne seront pas abandonnés, l'activité continuera d'y perdurer.

L'entreprise Stock Casse 70 compte actuellement 40 employés sur le site de Brevilliers et 25 employés à Beure, à proximité de Besançon. L'entreprise a décidé de renforcer ses capacités de traitement et valoriser davantage les véhicules en fin de vie. Pour atteindre cet objectif, Stock Casse 70 a investi 6 millions d'euros dans la construction d'une nouvelle usine de recyclage aux Guinnottes. Cette nouvelle unité sera exemplaire sur le plan environnemental. Ce projet bénéficie du soutien financier de la CCPH, du Département de la Haute-Saône et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

### DIDIER DISTRIBUTION CRÉE LE COMPTOIR DES SAVEURS

Un nouveau magasin spécialisé dans le surgelé et les produits frais sera prochainement créé aux Guinnottes II. L'ouverture est programmée pour le mois de septembre 2022. Une quinzaine d'emplois à la clef.



Installée aux Guinnottes II depuis 2014, l'entreprise Didier Distribution, spécialisée dans l'approvisionnement des artisans de bouche connait une forte expansion de son activité et souhaite poursuivre dans son élan avec la création d'un nouveau magasin: « Le Comptoir des saveurs ». Ce nouveau magasin sera spécialisé dans la distribution de produits frais et surgelés : fruits, légumes, viande, fromage, vin. Les produits de Franche-Comté et d'Alsace seront privilégiés. Les cuisines du monde ne seront pas oubliées avec des références aux parfums d'Europe de l'Est, du Maghreb et d'Asie.

## UN DRIVE ET DES CELLULES COMMERCIALES PROPOSÉES À LA LOCATION.

Un « drive » sera aménagé pour les clients qui souhaitent commander sur internet et retirer leurs achats sur place. Un service de livraison sera aussi proposé. En plus du magasin, un point restauration sera mis en service avec sandwichs, pizzas, salades...

La construction de cette nouvelle surface de vente égale à 1 200 m² va commencer prochainement. Situé à l'entrée de la zone des Guinnottes, le projet repose sur une emprise de 8 970 m² composée de deux lots acquis par l'entreprise Didier Distribution auprès

de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Avec cette nouvelle activité, Didier Distribution escompte la création d'une quinzaine d'emplois. Par ailleurs, des cellules à l'intérieur du nouveau bâtiment seront proposées à la location. Ce projet de développement a été dévoilé à Monsieur Arnaud Quiniou, sous-préfet de Lure lors d'une visite organisée le 16 mars 2022, en présence de Fernand Burkhalter, Président de la CCPH, et des services de l'Etat.

Didier Distribution souhaite renforcer son activité et assurer son développement avec la création de son nouveau magasin le Comptoir des Saveurs. En plus de son activité de grossiste, l'enseigne propose des cours de pâtisserie aux particuliers et envisage à l'horizon 2023 de créer une académie de cuisine et de pâtisserie pour les professionnels.

### SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DU PAYS D'HÉRICOURT

Depuis 2018, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt accompagne et soutient financièrement les commerçants et les artisans. De nouvelles mesures ont été prises afin de poursuivre la dynamique enclenchée.



Le Fonds d'Intervention et de Soutien à l'Artisanat et au Commerce (FISAC) conduit de 2018 à 2021, en partenariat avec l'Etat et l'Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois (A.P.A.C.H.) et le Pacte Régional pour les Territoires, en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté, ont favorisé la modernisation de l'offre commerciale et artisanale de notre territoire.

Afin de ne pas rompre cette dynamique, le conseil communautaire a décidé de créer une enveloppe budgétaire spécifique et de poursuivre son action en faveur des commer-

çants et des artisans du Pays d'Héricourt en partenariat avec les communes concernées par les projets.

#### SOUTENIR LES ENTREPRISES AU SERVICE DE LA POPULATION ET RES-PECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.

Ce nouveau dispositif s'appliquera avec les mêmes spécificités que le FISAC :

- Les aides auront vocation à soutenir les investissements des entreprises de proximité qui apportent un service à la population.
- Les aides seront apportées aux entreprises qui investissent pour

s'adapter aux mutations de leur marché et produire dans le respect de l'environnement.

Les entreprises bénéficiaires (activités commerciales, artisanales ou de services) devront obligatoirement être inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers. Elles seront saines et économiquement viables, à jour de leurs cotisations fiscales et sociales, justifier d'un chiffre d'affaires hors taxes inférieur à 1 million d'euros et s'adresser à des clients particuliers.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la ville d'Héricourt apportent chacune 10 000 € pour financer ce dispositif, soit une enveloppe de 20 000 €. Il a été décidé un taux d'intervention global de 20 % sur une dépense plafonnée à 10 000 € soit une subvention maximum de 2 000 €. Les autres communes de la CCPH apporteront leur soutien au cas par cas en fonction des projets développés sur leur territoire.

### **BUDGET CCPH 2022**

Ce sont 6 budgets que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère désormais dont 5 budgets annexes. Pour 2022 ce sont 27,9 millions d'euros qui ont été votés et qui traduisent la diversité des politiques conduites sur le territoire au service des habitants, des entreprises et du tissu associatif.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMNT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	10 123 327, 30 €	6 711 045, 88 €	16 834 373, 18 €
BUDGET ORDURES MENAGERES	1 941 703, 56 €	612 030, 09 €	2 553 733, 65 €
BUDGET TRANSPORT	1 614 234, 30 €	43 630, 98 €	1 657865, 28 €
BUDGET CENTRE PIERRE CARMIEN	262 160, 33 €	291 783, 21 €	553 943, 54 €
BUDGET ZAC GUINNOTTES	3 274 718, 76 €	2 656 284, 76 €	5 931 003, 52 €
BUDGET ZA CHAMPS PIOT	262 714, 54 €	202 274, 54 €	464 989, 08 €
TOTAL DES BUDGETS	17 478 858, 79 €	10 517 049, 46 €	27 995 908, 25 €

#### **GEL DES IMPÔTS EN 2022**

Foncier Bâti (FB): 2,59 %

Foncier Non Bâti (FNB) : 2,86 %

Versement Mobilité : 0,50 %

Les priorités du budget intercommunal sont claires et comportent deux objectifs principaux :

- Poursuivre le développement économique créateur d'emplois
- Poursuivre le développement de l'habitat.

Ces deux objectifs ont pour vocation de consolider nos services publics intercommunaux et en particulier de faire face aux coûts de fonctionnement des derniers équipements (bassin d'apprentissage de la natation Gymnase du Champ de foire) et du développement des services d'une manière générale.

Les principaux investissements envisagés dans le cadre de notre programmation pluri annuelle s'appuient fortement sur le contrat PACT avec le Conseil Départemental, sur le contrat métropolitain avec la Région, sur le CRTE signé avec l'Etat et sur la nouvelle programmation européenne du FEDER.

#### A - DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

### 1- 1,4 MILLION D'EUROS POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- aménagement de nouveaux terrains et travaux aux Guinnottes 3, à Luze et à Saulnot
- dispositif d'aides au commerce et à l'artisanat
- aides à l'immobilier d'entreprises
- démolition tuileries

#### 2- 4, 1 MILLION D'EUROS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- aménagement de la plateforme multiplexecinéma
- aménagement de voies cyclables
- achèvement des travaux du pôle périscolaire de PLOYE
- réfection de la toiture du pôle de Châlonvillars
- rénovation thermique de la Médiathèque
- remplacement du sol sportif du CSIAG
- versement de fonds de concours aux communes
- aides aux particuliers en matière d'habitat
- cotisation très Haut Débit

## 3- 560 000 € POUR LE LANCEMENT DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS OU DE NOUVELLES POLITIQUES TERRITORIALES

- pôle culturel d'Echenans : centre de formation, complexe de musique
- maîtrise d'œuvre pour le nouveau siège de la CCPH
- étude de transfert eau assainissement (compétences obligatoires à 2026)
- élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial
- GEMAPI : étude de bassin versant
- poursuite du plan vélo

#### B - LES CLEFS POUR L'AVENIR

Les constats effectués pour l'évolution des recettes fiscales et des dotations d'Etat permettent d'apprécier sur une période de 10 ans une évolution positive de notre territoire qui s'appuie sur trois axes principaux :

Les recettes en matière de dotation d'Etat ont évolué positivement grâce à l'effet :

- D'un Pacte Fiscal Financier et de Solidarité
- De La progression de la dotation d'intercommunalité :
- Du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) un temps menacé mais maintenu
- Des dotations d'Etat puisque la dotation d'intercommunalité progresse de près de 100 000 euros par rapport à l'année 2017,
- Pour le FPIC cette progression pour le territoire (commune et intercommunalité) représente 165 000 euros de plus par rapport à 2018 : 90 000 euros pour la CCPH + 75 000 euros pour les communes.

#### 1-712 000 EUROS DE RECETTES SUPPLEMENTAIRES PAR L'IMPOT ECONOMIQUE EN 10 ANS

Pour les revenus de l'activité économique, la progression est encore beaucoup plus significative : Une progression de l'ordre de 712 000 euros par rapport à 2011 et de l'ordre de 210 000 euros sur la période de 2018 à 2022.

La progression récente des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 310 000 euros sera en grande partie compensée par la fin du financement du numérique (dépense annuelle de 200 000 euros)

#### 2 - EVITER LA HAUSSE DE LA FISCALITE

Faire face à la hausse des dépenses de fonctionnement générée par le bassin d'apprentissage et le 3<sup>ème</sup> gymnase environ 300 000 euros par an.

Ce financement est principalement compensé par la fin du financement du numérique (environ 200 000 euros) et par l'intégration du budget transport (économies 100 000 euros par an).

Ces financements permettent d'éviter un choc fiscal et le recours à la fiscalité.

Toutefois, les menaces qui pèsent sur les recettes fiscales (disparition annoncée de la CVAE en 2023) vont fragiliser nos ressources.

Aussi la garantie du maintien du FPIC constitue un des enjeux de l'avenir.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE DEUX NOUVELLES PISTES CYCLABLES

Le programme de liaisons douces, enclenché en 2018, passe la vitesse supérieure avec la programmation de deux nouveaux tronçons. L'un en direction de Saulnot avec le prolongement de la voie du Tram, l'autre en direction du Territoire de Belfort.



Une illustration de l'engagement concret de la communauté de communes du Pays d'Héricourt en faveur des mobilités alternatives.

### DEUX CIRCUITS PRIORITAIRES EN COURS DE DÉVELOPPEMENT.

La Communauté de Communes a identifié 7 itinéraires permettant d'élargir le réseau de pistes cyclables et faciliter les déplacements internes au Pays d'Héricourt mais aussi vers les territoires voisins. Les projets de circuits, voie du Tram et Coulée Verte sont apparus prioritaires.

La liaison Héricourt-Saulnot par la

voie du TRAM : l'opération consiste à relier la ville d'Héricourt au bourg de Saulnot. Une première tranche a été réalisée en 2018 et concerne la section Héricourt/Couthenans/Luze. La seconde tranche reliera Couthenans à Saulnot, via Coisevaux, Champey, Le Vernoy, Chavanne, soit un itinéraire d'environ 9 km.

La connexion à la Coulée Verte : l'opération consiste à connecter le Pays d'Héricourt au Territoire de Belfort via la Coulée Verte. Le tracé qui connecte la voie du Tram à la commune de Luze traversera les communes de Luze, d'Echenans-sous-Mont-Vaudois, de Mandrevillars, de Buc, et de Châlonvillars, soit un itinéraire de 95 km.

### UNE ALTERNATIVE AUX MODES DE DÉPLACEMENTS MOTORISÉS

Ces deux nouvelles pistes amélioreront le cadre de vie, s'organiseront dans la continuité d'itinéraires existants et permettront aux usagers de profiter d'un réseau cyclable continu homogène et sécurisé qui respecte l'environnement et favorise la transition énergétique. Elles constitueront également une manière économe de se déplacer tout en profitant des paysages.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit avec ces deux nouveaux tronçons son projet de développement de voies cyclables. Ce projet s'inscrit dans une approche globale en cohérence avec les politiques de l'Etat, de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Département de la Haute-Saône et de l'Europe qui sont les principaux partenaires financiers.

## PROGRAMME MANIFESTATIONS ET CONCERTS ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Samedi 18 juin 2022 : après-midi Musical au Fort du Mont-Vaudois dans le cadre de la Fête de la Musique - Parcours musical itinérant dans le fort avec prestations de différents petits ensembles de l'Ecole de Musique. Le parcours se terminera par une prestation de l'orchestre d'harmonie.

**Jeudi 23 juin 2022 - 20h00 Salle Jean Robein -** Audition des ensembles de musique de chambre adultes (quatuor clarinettes, ens trombone, orchestre adultes...).

**Dimanche 27 juin 2022 - Eglise St Christophe et Musée Minal** - Découverte de l'orgue Cavaillé-Coll à l'église St Christophe (visite, audition, exposé historique...) Classe de piano : concert-découverte des pianoforte de l'Ecole de Musique (2 instruments rares et historiques), exposé sur les 2 instruments et sur l'histoire des pianoforte proposé par l'assoc° Histoire et Patrimoine d'Héricourt.

Vendredi 1 juillet 2022 - 20h00 Salle Jean Robein - Audition de 2 groupes de musique de chambre.

**Mercredi 6 juillet 2022 - 20h00 Salle Jean Robein** - Audition publique des inventions musicales des élèves de Fin d'Etudes en formation musicale

Samedi 10 décembre 2022 - 20h30 - La Cavalerie - Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie.





### **UNE PASSERELLE CYCLO-PIÉTONNE!**

Dans le cadre de la réalisation de la liaison douce entre Héricourt et Montbéliard, une passerelle cyclo-piétonne sera construite pour franchir la Lizaine à proximité du City Stade situé au Quartier des Pologne.



Le Conseil Communautaire a retenu le bureau d'étude BEREST en tant que maitre d'œuvre. Une partie de la réalisation de la future voie cyclable a été intégrée à cette opération, elle sera financée par la Commune d'Héricourt. Une consultation auprès de plusieurs entreprises a été engagée pour la réalisation de cet important chantier. Cette opération est composée de trois lots distincts : génie civil, passerelle et VRD (Voirie Réseaux Divers).

#### UN PROJET À 422 000 € SUBVENTIONNÉ À 80 %

Après analyse technique et financière des différentes offres pour chaque lot, une négociation a été engagée auprès de chaque candidat.

### Les entreprises suivantes ont été retenues :

- Sirco TP, (Bas Rhin), sera chargée des travaux de génie civil pour un montant de 76 473 €.
- Metalu, (Loire Atlantique), réalisera

- et installera la passerelle pour un montant de 228 855 €.
- Roger Martin, (Territoire de Belfort) effectuera les travaux de voirie et de réseaux divers pour un montant de 81 599 €. Le maitre d'œuvre BEREST sera rémunéré à hauteur de 18 379 €. Au début du mois d'avril, les jardiniers de la Commune d'Héricourt ont lancé les travaux avec le défrichement du terrain communal sur lequel sera implantée la future passerelle.

Le coût de l'opération « Passerelle de la Lizaine » s'élève à 422 000 €. Il sera subventionné à hauteur de 80 %. L'Etat contribuera pour 35 % du montant total soit 147 700 € (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux - DETR) L'Europe financera le projet pour 45 % du montant total soit 189 900 € (Fonds Européen du Développement Régional-FEDER) Le Bloc intercommunal contribuera à hauteur de 20 % soit 84 400 € répartis entre la ville d'Héricourt (50 400 €) et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (34 000 €).

### LA PISTE BMX DE CHAMPEY DEVIENT INTERCOMMUNALE

Reconnue d'intérêt communautaire, la piste de BMX du Pré la Chaux à Champey est devenue un équipement sportif intercommunal. Ce changement de statut favorisera le développement de cette activité sportive sur le Pays d'Héricourt.



Inscrite dans le schéma départemental des équipements sportifs de la Haute-Saône, la piste BMX de Champey jouit d'une grande notoriété avec l'accueil de compétitions de niveau national comme les épreuves du Challenge France organisées en 2014, 2017 et 2021. Le club de BMX, créé en 1983 par Pierre Duvernoy et Pierre Fernandez, compte 62 licenciés, et est aujourd'hui limité dans son développement. En effet faute de créneaux horaires suffisants. le club ne peut malgré les demandes importantes, accueillir de nouveaux licenciés. L'installation d'un éclairage permettrait d'augmenter les capacités

d'accueil et d'entrainement en fin de journée, notamment durant la période hivernale. Par ailleurs de nouveaux travaux s'avèrent indispensables pour poursuivre l'organisation de compétitions nationales.

#### LA PISTE BMX DE CHAMPEY ASSURE SON DÉVELOPPEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Compte tenu du caractère communautaire reconnu de cet équipement, la Commune de Champey, saisie par le Club pour ces différents aménagements, s'est tournée vers la Communauté de Communes du Pays

d'Héricourt qui a accepté d'en assumer la responsabilité. Aussi, grâce à la Communauté de Communes, il sera plus facile de mobiliser les subventions nécessaires à ces trayaux.

Les principales modalités de ce transfert sont les suivantes : mise à disposition gratuite de la piste à la CCPH qui en assumera l'assurance, l'entretien en lien avec les licenciés du club, les travaux d'éclairage ainsi que l'électricité. La Commune de Champey se chargera de l'entretien des abords et le Maire de Champey conservera les pouvoirs de police lors des manifestations.

#### **EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE**

#### TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

Le groupe Héricourt en commun soutient la démarche du collectif des citoyens « Un ciné en ville , pour tous ».

Lors de la réunion du 6 septembre 2021, la commission départementale d'aménagement cinématographique (CDAC) de la Haute-Saône a rendu un avis défavorable de création d'un établissement cinématographique exploité sous l'enseigne Majestic ( SARL CINÉ 70), pour l'exploitation de 7 salles et 1290 places, à Échenans-sous-Mont-Vaudois.

La CDAC doit statuer à nouveau sur une version modifiée de ce multiplex dont le projet demeure inadapté pour notre bassin de vie Belfort-Héricourt-Montbéliard-Delle

Le collectif « Un ciné en ville, pour tous » a attiré l'attention du Centre National du Cinéma et de l'image animée sur le caractère inapproprié d'un multiplex, situé sur un territoire équipé de deux multiplex sous-utilisés, à moins de vingt minutes en voiture.

Les « actions cœur de ville » et « petites villes de demain », comme Castelnaudary (Aude), Carhaix (Bretagne), Cahors (Lot), Egletons (Corrèze), l'Isle sur la Sorgue (Vaucluse) favorisent des cinémas de proximité devenus des symboles de la redynamisation des centres-villes et transforment ces salles en véritables lieux de vie.

Pour Héricourt et son pays, l'avenir ne peut s'appuyer que sur un centre-ville attractif et

accueillant. Ce projet de cinéma, de taille modeste, doit se situer en cœur de ville.

Espérant un refus du projet en cours d'instruction, des alternatives crédibles sont possibles grâce à la participation des habitants.

Le collectif de citoyens « Un ciné en ville, pour tous » proposera cette année des pistes de réflexions et des réunions publiques afin de co-construire un service culturel de proximité.

Ouari BELAOUNI Héricourt en Commun

### PRÉSERVER LA LIZAINE ET SES AFFLUENTS POUR MIEUX PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté de Communes a décidé d'adhérer à Ingénierie 70 afin de disposer d'une assistance et d'une expertise pour exercer cette compétence.



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de conduire une étude hydromorphologique du bassin versant de la Lizaine et de ses affluents afin d'évaluer son état pour le préserver et mieux le protéger.

#### PROTÉGER LA LIZAINE ET SES AFFLUENTS.

Cette étude permettra d'approfondir les connaissances du bassin versant de la Lizaine et de ses affluents : tracés, profil en long, profondeur, érosion de berges, dépôts de matériaux... Elle déterminera l'état des ouvrages hydrauliques, mais aussi les composantes piscicoles, hydrobiologiques et physicochimiques. En fonction des différents résultats constatés par cette étude, un programme de travaux sera élaboré avec un calendrier opérationnel.

### INGÉNIERIE 70 ASSISTANT AU MAITRE D'OUVRAGE.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a confié à Ingénierie 70 une assistance à maitrise d'ouvrage afin de rédiger le cahier des charges de cette étude mais aussi pour en assurer le suivi. Dans la phase de consultation des bureaux d'études, Ingénierie 70, aidera à définir les besoins et les attentes, assistera la CCPH pour à l'analyse des offres et les dossiers de subventions. Le bureau d'études choisi, Ingénierie 70 planifiera les réunions, rédigera les comptes rendus, vérifiera le respect du cahier des charges, des plannings, des enveloppes financières et des documents produits par le bureau d'étude.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a confié à Ingénierie 70 une mission à maitrise d'ouvrage pour réaliser une étude portant sur le bassin versant de la Lizaine et de ses affluents. Cette étude évaluée à 100 000 € HT et d'une durée de 9 mois, permettra de connaître l'état réel du bassin versant de la Lizaine et définira avec précision les actions nécessaires à le préserver et le protéger.

### UNE CRÈCHE QUI SOUTIENT LES FAMILLES VULNÉRABLES

Le Conseil Communautaire a demandé à la CAF, pour le multi-accueil de la Maison de l'Enfant, le label « Crèche AVIP » (A Vocation d'Insertion Professionnelle). L'obtention de ce label facilite l'accès ou le retour à l'emploi des parents dans la précarité.



La difficulté d'accès aux solutions d'accueil des jeunes enfants, en particulier pour les cheffes de famille monoparentale, constitue un frein à l'accès ou au retour à l'emploi. Seulement 3 % des enfants issus de familles bénéficiaires d'un minimum social sont gardés en crèche malgré le quota de 10 % de places réservées à ces bénéficiaires instauré en 2013. Les demandeurs d'emploi peinent à obtenir une place en crèche, ce qui rend difficile un entretien d'embauche, une formation professionnelles ou une période d'essai

C'est pour répondre à ces difficultés que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a sollicité, pour le multi-accueil de la Maison de l'Enfant, le label « Crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle » auprès de la CAF.

#### LES OBLIGATIONS DE LA CRÈCHE AVIP

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) assurent les missions suivantes :

- Réserver des places en crèche de jeunes enfants (0-3 ans) de parents sans emploi inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner les parents vers l'emploi ou la formation professionnelle, avec un contrat d'engagement entre la Crèche, les parents et Pôle emploi.

- Accueillir l'enfant au moins 10 heures hebdomadaires
- Maintenir la solution d'accueil en cas de retour à l'emploi.

Le public visé est celui des jeunes parents éloignés de l'emploi, très souvent des cheffes de famille monoparentale, dont l'enfant est âgé entre 0 et 3 ans.

Actuellement des créneaux sont réservés aux familles en recherche d'emploi à la halte-garderie de la Maison de l'Enfant, 2 jours et demi par semaine ou un jour par semaine. Aussi il a été convenu avec la CAF de réserver progressivement trois places pour ces publics.

Soutenir l'accueil des jeunes enfants (0-3 ans) et favoriser l'accès à l'emploi des parents dans la précarité, notamment les mères isolées sont les objectifs des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Le dispositif de labellisation est valable un an renouvelable chaque année. En septembre 2022, 5 places supplémentaires seront créées portant la capacité d'accueil à 35 places.

## UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES POUR LE PAYS D'HÉRICOURT

Avec le dispositif « Conseiller Numérique France Services » l'Etat vise à rendre le numérique accessible à chaque individu. Le Département de la Haute-Saône s'est engagé dans ce dispositif et a recruté 20 conseillers numériques, dont 1 pour le Pays d'Héricourt.



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a été associée au recrutement de la Conseillère Numérique France Services qui lui a été accordée. Madame Marie-Laure FLORIN a été affectée à la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand et placée sous l'autorité de son directeur.

#### LE RÔLE DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE.

La Conseillère Numérique du Pays d'Héricourt a bénéficié d'une formation pour accompagner les usagers sur trois thèmes:

1. Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne etc. ;

- . Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maitriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.;
- 3. Accompagner les usagers vers l'autonomie pour réaliser en ligne des démarches administratives.

### UN SERVICE GRATUIT ET ACCESSIBLE À TOUS.

La Conseillère Numérique anime et organise, à l'échelle du territoire de la CCPH, des formations en des lieux spécialement dédiés. L'ensemble des services qu'elle propose est gratuit et accessible à tous les habitants du Pays d'Héricourt.

La rémunération du Conseiller Numérique est assurée en totalité par le Département de la Haute-Saône qui perçoit une subvention de l'Etat d'un montant forfaitaire de 50 000 € maximum pour une durée de deux ans minimum et de 3 ans maximum par poste.

La « Conseillère Numérique France Services » du Pays d'Héricourt a pour mission de développer les connaissances des habitants du Pays d'Héricourt qui ne maitrisent pas les technologies de l'information et de la communication numérique afin de leur donner suffisamment d'autonomie.

Renseignement: Médiathèque Intercommunale François Mitterrand, 1 rue de la Tuilerie 70400 Héricourt – Tél. 03 84 46 03 30 – mediatheque@payshericourt.fr Marie Laure FLORIN, conseillère numérique France Services pour le Pays d'Héricourt: Tel. 07 85 63 58 76 – Marie-Laure.FLORIN@haute-saone.fr



### Vos besoins en Numérique



De plus en plus de démarches aux services publics doivent se faire en ligne et bientôt toutes les déclarations se feront **obligatoirement** sur Internet. Pour vous accompagner dans cette transition, le Département a déployé 20 conseillers numériques sur le territoire de la Haute-Saône. Marie-Laure FLORIN est affectée sur la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Des formations **GRATUITES** seront bientôt mises en place. Pour que ces ateliers soient utiles et pertinents, <u>nous souhaiterions connaître vos attentes.</u>

Avez-vous du matériel i	nformatique chez vou	s ?    Avez	Avez-vous une connexion internet chez vous ?			
Ordinateur Fixe			] Oui			
Ordinateur Portable			Non			
□ Tablette						
☐ Smartphone			Faites-vous des recherches sur internet ?			
Aucun			☐ Oui           ☐ Non – Pourquoi :			
Faites-vous vos démarches administratives en ligne ?			vous intéressés par FUITES ?	des formati	ons	
Impôts : Oui	Impôts : Oui Non			Non		
CAF: Oui Non			Seriez-vous prêts à vous déplacer dans les villages voisins pour accéder à ces formations ?			
SECU : Oui Non						
Si non pourquoi :			Oui I	Non		
<ul> <li>S'approprier et utiliser un équipement informatique (Si oui lequel Ordi Tablette Smartphone)</li> <li>Utiliser les services d'Internet (recherche, achats en ligne,)</li> <li>Utiliser les services publics en ligne (impôts, assurance maladie, caf,)</li> <li>Loisirs et découvertes (réseaux sociaux, imprimer un album photos, traitement de texte)</li> <li>Suivre la scolarité de vos enfants (Pronote, Educartable)</li> <li>Autres :</li> </ul>						
Lors de la formation, préférez-vous utiliser ?  Votre ordinateur portable  Votre tablette  Votre smartphone  Une tablette mise à disposition						
Quels jours et horaires seraient pour vous le plus pratique pour accéder aux formations ?						
	Dans la matinée (8h30 - 12h)	Dans l'après- (13h - 16h3	· ·	En soirée (20h - 21h30)		
Lundi - Mardi						
Mercredi						
Jeudi - Vendredi						
Samedi						

A déposer dans la boîte aux lettres de votre mairie avant le 14 JUILLET 2022

Pour plus de renseignements contacter Mme FLORIN au 07 85 63 58 76



Le groupe **CELUI QUI CHANTE** reprend et interprète les tubes mythiques de **FRANCE GALL** et **MICHEL BERGER** 

## SAMEDI 11 JUIN 2022 HERICOURT - LA CAVALERIE - 20H00

# Hommage à France GALL et Michel BERGER

Places limitées à 700 / RESERVATION OBLIGATOIRE

Sur internet: https://www.billetweb.fr/celui-qui-chante-hericourt

En Mairie, tous les matins de 08H30 à 12H00 (règlement par chèque)